



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1850 MARDI 22 OCTOBRE 2013

Fourniture d'électricité

L'Union patronale rencontre le ministre de l'Énergie



Henri Ossebi et les responsables d'UniCongo

Trois semaines après l'incendie survenu dans le centre-ville de Brazzaville, provoquant une instabilité dans la fourniture d'électricité, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a rencontré le ministre de tutelle pour en savoir un peu plus sur les dispositions prises par la Société nationale d'électricité pour y remédier. La séance de travail qui s'est déroulée à huit clos a tourné autour des conséquences de cet incendie qui oblige les opérateurs économiques à des coûts supplémentaires liés à l'usage de groupes électrogènes.

« Nous regrettons cet incendie, mais travaillons avec objectif pour que tout le centre-ville soit réalimenté », a assuré le ministre Henri Ossebi promettant une amélioration sensible très bientôt.

Page 3

SOMMET DE N'DJAMENA

La CÉÉAC décide de renforcer sa présence en Centrafrique

Pour leur cinquième sommet consacré à la situation en Centrafrique, les dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cééac), ont décidé du renforcement des effectifs des soldats de la sous-région présents dans le pays qui composent la Mission de soutien internationale à la République Centrafricaine (MISCA).

Page 16

ÉDITORIAL Maîtrise

Page 2

POINTE-NOIRE

Règlement de compte sanglant entre deux bandes rivales



Les habitants de Tié-Tié face au commissariat de l'arrondissement

Un Congolais d'une trentaine d'années, Paulin Mamba, a trouvé la mort, la nuit du 20 au 21 octobre, à Pointe-Noire, à la suite d'une altercation, sur un marché public, entre deux bandes organisées opérant dans la capitale économique. D'après la police qui a donné l'information au cours d'un point de presse à Brazzaville, les deux groupes dénommés « 666 » et « Câble rouge », bien

connus des services, sont composés de Congolais et de sujets étrangers. La police signale, en outre, que les meneurs de la rixe, qui tentaient de venger leur collègue ont commis des exactions sur les paisibles habitants de Pointe-Noire. Six d'entre eux ont été interpellés et seront déférés devant les tribunaux.

Page 16

DRAME DU 4 MARS

Les commerçants de la zone du sinistre s'impatientent

Au cours d'une conférence de presse tenue dimanche, le collectif des commerçants a fait savoir son impatience et déploré, par la même occasion, l'indifférence des autorités gouvernementales dans la résolution de leur situation.

« Cette manière de nous traiter est pour nous un manque de considération. Nous ne pouvons pas comprendre que vingt mois après, l'administration chargée du règlement de cette question ne connaisse pas



Les commerçants lors de l'assemblée générale

le nombre de commerçants victimes du drame du 4 mars 2012 et le montant global de leur indemnisation », a déclaré le président du collectif, Jean Serge Ibara.

Page 5

ÉDITORIAL

Maîtrise

La plus grande, la plus grave erreur que nous pourrions commettre, nous, Africains, dans le moment présent, serait de considérer qu'en mobilisant la communauté internationale sur les problèmes qui sont les nôtres, nous pouvons les résoudre sans coup férir. L'expérience a en effet prouvé, sans discussion possible, que ladite communauté est aussi efficace en paroles qu'inefficace en actions, qu'elle discourt à l'infini mais se révèle incapable de mettre de l'ordre là où s'est installé le désordre, qu'elle surestime sa capacité d'intervention et gaspille allègrement l'argent qui lui est donné pour ramener la paix là où elle est menacée.

Soyons donc clairs, même si ce genre de propos ne plaît pas aux technocrates qui gouvernent l'Organisation des Nations unies : la paix ne reviendra en République centrafricaine, comme d'ailleurs chez notre voisine et sœur la République démocratique du Congo, que si les pays d'Afrique centrale, tous les pays d'Afrique centrale sans exception, s'accordent sur la politique à suivre et les moyens à dégager pour mettre fin aux crises qui menacent leur marche vers le développement durable. Autrement dit, si les dix États qui composent la Communauté économique des États d'Afrique centrale décident enfin d'unir leurs forces et de mettre la main à la poche pour combattre le terrorisme qui menace l'un des leurs.

Sans doute objectera-t-on, à New York et ailleurs, que les États concernés n'ont ni les moyens, ni la volonté d'agir ensemble. Mais le « sommet » qui vient de se tenir à N'Djamena démontre le contraire. Non seulement, en effet, il a osé aborder de front les problèmes qui fâchent – celui des intérêts divergents des parties en présence sur le terrain –, mais il a de plus lancé le débat sur la seule voie possible que l'on puisse suivre si l'on veut réellement ramener la paix dans le Bassin du Congo, c'est-à-dire la coopération régionale.

Ne soyons pas naïfs au point de penser que le sommet de N'Djamena permettra, comme par un coup de baguette magique, de résoudre le problème qui se pose à la Centrafrique. Mais réjouissons-nous que le problème soit enfin posé dans le cadre qui est le sien et échappe du même coup au « machin » onusien. L'avancée, même si cela ne se voit pas encore, est considérable.

Les Dépêches de Brazzaville

DRD

Les militants sensibilisés aux valeurs du parti

La Dynamique républicaine pour le développement (DRD) a organisé, le 19 octobre à Brazzaville, un séminaire d'éducation aux valeurs de son programme politique.

Destiné à tous les militants du parti, ce séminaire, a déclaré le chargé à l'éducation civique et à la citoyenneté, Albert Malonga, « porte sur l'éducation civique, car de tout temps et à travers le monde entier, l'éducation a toujours préoccupé les hommes ». « Pourquoi doit-on éduquer ? On éduque parce qu'on veut enseigner les connaissances aux hommes, on veut changer les comportements des gens, on veut apporter une nouvelle culture. Dans le cadre de la DRD, éduquer est une tâche importante parce que celui qui ne sait pas est réceptif à toutes les ma-



Une vue des militants (© DR)

nipulations et est souvent surpris », a-t-il conclu. Il s'agissait, au cours de cette rencontre, d'expliquer aux militants la signification des symboles du parti, comme son logo, qui est l'expression de tout son programme. Il a été expliqué aux militants, s'agissant du logo par exemple, que les deux mains qui se serrent, entourées de douze étoiles symbolisent

les départements du Congo, son hymne, sa devise, et surtout, le document de politique générale où l'on trouve la doctrine du parti. L'orateur a enfin exhorté les militants à cultiver en tout lieu l'amour du prochain, l'unité nationale et toutes les vertus que le parti s'est engagé à honorer.

Jean-Jacques Koumbemba

PCT

Session inaugurale pour les comités de Mongo-Mpoukou et de Ngoyo

Le 19 octobre a été réservé au comité de Mongo-Mpoukou et le 20 octobre au comité de Ngoyo. En effet cette première session inaugurale marque leur entrée politique. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se sont déroulées sous la présidence de Victor Foudi, président du conseil fédéral du PCT du département de Pointe-Noire.

Après la structuration des organes intermédiaires et de base, le comité du

demiers. En effet, la tenue de la première session dite inaugurale pour ces deux comités, vient officialiser leurs prises de fonction au sein de la fédération de Pointe-Noire. Désormais, ils constituent l'un des instruments sur lequel la fédération de Pointe-Noire pourra compter afin de consolider et fortifier la base du parti dans ces deux circonscriptions administratives.

Pour ces deux comités, la session inaugurale a été consacrée essentiel-

2014 pour le comité de Mongo-Mpoukou. En s'adressant aux participants, Victor Foudi a évoqué le contexte particulier de ces deux activités, caractérisées par le recensement administratif spécial. Il a invité les membres du Pct en général et ceux des comités d'arrondissement à se faire recenser afin de garantir la victoire du parti aux élections locales prochaines.

« La tenue de ces sessions est une étape décisive dans la prise de conscience de l'importance et du rôle que doivent jouer les comités dans le fonctionnement de la fédération de Pointe-Noire. Car la force de la fédération de Pointe-Noire ne peut produire d'effet que par l'union du travail réalisé par tous les comités », a-t-il décrété.

Notons que ces assises ont eu lieu en présence de Jean François Kando, président du comité de Mongo-Mpoukou, et de Raymond Isaac Follo, président du comité de Ngoyo, à qui revient la charge de faire en sorte que le PCT soit un temple d'idées libres et d'expressions consensuelles pour des victoires plus éclatantes dans leurs comités respectifs.

Prosper Mabonzo



Les membres du Parti congolais du travail. " Adiac "

Parti congolais du travail (PCT) de l'arrondissement 6 Mongo-Mpoukou et celui de l'arrondissement 5 Ngoyo ont été installés les 7 et 8 septembre

lement à l'examen et à l'adoption des documents de travail à savoir, le règlement intérieur, le programme d'activité 2014, et enfin, le projet de budget

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Desso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FILIÈRE BOIS

Les industries invitées à développer le 4^e niveau de transformation

L'invite est du ministre congolais de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, le 21 octobre à Brazzaville, à l'ouverture du forum international sur le développement durable de la filière bois dans les pays du Bassin du Congo.

Le 4^e niveau de transformation des agrumes favorisera, notamment, la réduction du volume et des coûts de revient des bois exploités, le ralentissement de la vitesse des coupes, la diversification des essences exploitées ainsi que l'amélioration de la contribution de ce secteur aux économies nationales.

« Les industries du bois sont principalement axées sur la première transformation : notamment le sciage, le déroulage et la fabrication des contreplaqués. Il est nécessaire de développer les 2^e, 3^e et 4^e niveaux de transformation afin qu'à terme, la tota-



Les participants à la cérémonie d'ouverture

lité des agrumes soit transformée localement », a déclaré le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable. La formation aux métiers du bois constitue également un élément important pour assurer une industrie du bois plus performante et

compétitive, à travers l'appropriation des nouvelles technologies en vue d'une bonne productivité. « La construction et la gestion des centres de formation à ces métiers pourraient être mieux assurées au travers d'un partenariat public-privé qu'il convient de

promouvoir dans tous nos pays », a ajouté Henri Djombo. En outre, assurant sa coopération et sa volonté d'accompagner les pays de la sous-région dans des actions durables, le coordonnateur du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'ali-

mentation et l'agriculture (FAO), Dan Rugabira, a souligné que « ce forum est l'occasion pour les acteurs de ce secteur d'identifier les actions appropriées pour attirer et accroître la valeur du bois au niveau de la sous-région ».

Lopelle Mboussa Gassia

ÉLECTRICITÉ ET EAU

Les opérateurs économiques rencontrent le ministre de l'Énergie

Trois semaines après l'incendie qui a détruit la sous-station B de la Société nationale d'électricité (SNE), le centre-ville de Brazzaville reste paralysé par le manque d'électricité. C'est pour s'enquérir de l'état d'avancement des opérations de réhabilitation qu'une délégation de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a rencontré le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, le 21 octobre.

La démarche de ces opérateurs est surtout justifiée par des pertes énormes qu'ils enregistrent dans leurs activités car, faute de l'électricité de la SNE, ils sont obligés de recourir aux groupes électrogènes,

avec des coûts supplémentaires qui en découlent. Ils ont voulu se rassurer, auprès du ministre, sur les mesures prises par le gouvernement pour rétablir l'électricité dans cette partie de la ville, considérée comme un centre d'affaires. « Par rapport à cette question sensible, nous sommes venus ici en tant que vice-président de Unicongo, étant donné que nous avons le collectif des employeurs. Il était donc important qu'on s'approche du ministre pour qu'on se rassure », a déclaré le vice-président de Unicongo, Alphonse Missengui.

La délégation de Unicongo est sortie satisfaite de l'audience, au regard des assurances données par le ministre de l'Énergie et de l'hydrau-

lique sur les travaux déjà en cours en vue de rétablir définitivement le courant. Pour sa part, le ministre Henri Ossebi a rassuré la délégation de Unicongo que l'urgence a consisté à l'installation des postes provisoires qui ont permis de rétablir provisoirement le courant dans quelques zones du centre-ville, en attendant la solution définitive. « L'incendie s'est produit, et en tant que l'État, nous avons assumé cette responsabilité. Mais en même temps nous rassurons que le travail se fait petit à petit afin que dans les tout prochains jours, la situation revienne à la normale », a indiqué le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique.

Firmin Oyé

Les Chinois associés à la réalisation des forages dans six localités

Dans la perspective d'un projet d'installation de 17 forages modernes dans les départements des Plateaux et de la Cuvette, au nord de la République du Congo, la société North China Engineering Investigation Institute CO a rendu ses conclusions.

Le document a été présenté au ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, le 18 octobre à Brazzaville par la délégation des techniciens chinois, conduite par Jiao Baohui. Les deux parties ont signé un memorandum portant sur les termes du projet. Ainsi l'étude de préféabilité a porté sur l'hydrogéologie, dont l'état actuel d'adduction

d'eau dans les districts suivants : Gamboma, Ollombo, Abala, Oyo, Makoua et Owando ; sur le besoin en débit moyen de captage d'eau ainsi que sur le niveau d'équipement.

Aussi, les forages à installer sont de type cubage dont la profondeur sera déterminée selon les caractéristiques de la couche aquifère et la qualité de l'eau. Il est prévu la construction de 17 systèmes d'adduction d'eau, compte tenu du montant d'aide approuvé par le gouvernement chinois, qui n'a pas été relevé. Sur ce dernier aspect, au terme de l'étude, le nombre de forages sera réévalué et soumis au gou-

vernement chinois pour approbation avant notification définitive par le Congo. Quant à la partie congolaise, elle s'engage à assister l'entreprise chinoise qui exécutera les travaux et devra, entre autre, désigner le coordonnateur chargé du suivi du projet. Pour rappel, la société chinoise a réalisé l'étude du 23 septembre au 17 octobre dans les départements concernés. Le document a été remis en présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, et du directeur général de l'Agence nationale de l'hydraulique rurale.

Nancy France Loutoumba

GESTION FORESTIÈRE

La création d'une école de formation s'impose

La recommandation est formulée par la société civile en vue de former la main d'œuvre qualifiée. L'atelier sur l'Accord de partenariat volontaire (APV) organisé à Ouesso, chef-lieu de la Sangha, a permis le renforcement des capacités des ONG et associations pour le suivi de la mise en œuvre du processus APV-Flegt.

Les recommandations ont été axées sur l'aménagement forestier et la gestion des aires protégées. Au nombre des résolutions sur la gestion durable des forêts, l'on note l'amélioration du mécanisme de financement des activités génératrices de revenus pour la population forestière à travers les fonds de développement locaux ; la réduction des conflits entre éco-gardes et les communautés locales ; la sensibilisation des communautés ; la révision du cadre juridique et institutionnel lié aux fonds de développement local et du conseil de concertation des Séries de développement communautaire (SDC) ; la redéfinition des critères de délimitation de ces SDC dans les Unités forestières aménagées (Ufa) dans un texte réglementaire ; etc.

Sur le plan politique, ces recommandations consistent à renforcer la valorisation des déchets issus de l'exploitation forestière au bénéfice des communautés locales et populations autochtones. Ces ONG ont aussi recommandé la révision de la convention du secteur forestier. La réglementation de l'exploitation et de la transformation artisanales du bois a retenu l'attention des participants qui en ont fait une recommandation. Les résolutions prises comptent sur le renforcement de la synergie entre la coordination de la plateforme et la société civile, la communication, les capacités entre les organisations de la société civile au niveau local, départemental et national ; sur la capitalisation de l'expérience des ONG ayant participé au processus d'élaboration ; sur la validation des plans d'aménagement et de certification par des réunions d'échanges ; ainsi que sur la multiplication des actions de vulgarisation des droits et d'accompagnement des communautés locales et populations autochtones dans la gestion des séries de développement communautaire.

Lydie Gisèle Oko

PUBLI REPORTAGE

Bolloré Africa Logistics, une solution pour les projets miniers

Bolloré Africa Logistics se présente comme l'une des solutions à la problématique liée aux infrastructures pour le développement du secteur minier. Spécialisé dans le transport et la logistique, Bolloré Africa Logistics Congo possède l'éventail d'une flotte de près de 350 matériels pour accompagner les opérateurs miniers locaux.

La société a fait partie des conférenciers et entreprises ayant exposé, lors de la 1^{ère} conférence internationale et exposition sur les mines au Congo, organisée du 3 au 4 octobre au palais des Congrès à Brazzaville. À l'issue de cet événement, le Directeur général de Bolloré Africa Logistics Congo, Pierre Bellerose, a présenté sa structure en précisant qu'elle exerce dans les métiers du transport, de la logistique et du transit. L'entreprise veut continuer à accompagner le développement du Congo où elle investit massivement. L'année dernière seulement, plus de 100 millions d'euros ont été dépensés. Les entreprises minières tels que Congo Mining, MPD, Congo Iron, MPC et tout récemment Exaro ont notamment attribué leur confiance à Bolloré Africa Logistics dans l'exploitation et la gestion de leur chaîne logistique au Congo. En effet, la société est spécialisée dans le conditionnement, l'expédition, la

réception sur site et, à ce jour, elle fait même le transport sur Mayoko par route.

Cependant, Pierre Bellerose donne des précisions sur le transport de minerai de fer : « Notre travail c'est plus les intrants pour tous les pro-

Congo pour partager l'expérience du groupe à travers sa division SDV Mining dédiée au secteur minier. Celle-ci accompagne sur le terrain des clients dans plusieurs pays en Afrique au cours de toutes les phases de leurs projets. Ses équipes

Terminal, 600 autres employés, sans compter les sous-traitants qui représentent au moins 1000 personnes. Ces derniers travaillent dans tous les domaines : le transport, la sécurité, l'entretien des locaux, etc.

loré Africa Logistics, a présenté l'organisation et l'empreinte unique en Afrique du groupe dans le secteur. Il a également profité de l'événement pour annoncer publiquement, le changement officiel de la dénomination sociale de SDV et SAGA Congo, devenus Bolloré Africa Logistics Congo depuis le 1^{er} Octobre 2013.

Le groupe Bolloré est le premier opérateur de logistique intégrée, présent dans 55 pays dont 45 en Afrique. Bolloré Africa Logistics propose une solution logistique door to door, grâce à un savoir-faire unique en matière de gestion de corridors et à un maillage sans équivalent.

Premier opérateur de partenariats public-privé en Afrique, partenaire privilégié des échanges sud-sud, Bolloré Africa Logistics construit des solutions innovantes dans la logistique de projets sur mesure. L'entreprise accompagne les grands acteurs dans leurs échanges entre l'Afrique et les pays émergents.

Bolloré Africa Logistics a créé de nombreuses filiales :

-Bolloré Africa Logistics China : spécialiste du trade Chine-Afrique ;

-Bolloré Africa Logistics India : spécialiste du trade Inde-Afrique.

Bolloré Africa Logistics porte les valeurs du groupe Bolloré et mène des actions de développement durable et sociétal planifiées et maîtrisées.



L'équipe de Bolloré Africa logistique devant leur stand

duits, afin de mettre en place les usines. Le passage en douane fait aussi partie de notre expertise. Nous n'avons pas vocation aujourd'hui à transporter le minerai c'est le rôle du CFCO ou du transporteur routier. »

L'entreprise a participé à cette première conférence sur les mines au

spécialisées ont une capacité prouvée à répondre efficacement aux besoins logistiques en tenant compte des contraintes et exigences des projets miniers.

Bolloré Africa Logistique mise également sur la compétence locale. À cet effet, elle emploie 1000 perma-

SDV et SAGA Congo deviennent Bolloré Africa Logistics Congo depuis le 1^{er} Octobre 2013

Au cours de la conférence qu'il a animée sur le thème : « L'expertise du Groupe Bolloré Africa Logistics dans les projets miniers », le responsable du projet Mayoko de Bol-



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG

Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/2013/MPT/UCP/CAB-CIT

POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIER DE BUREAU DE LA SALLE MULTIMEDIA ET LABORATOIRE DE TELECOMMUNICATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (ENSP) DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le Projet Central African Backbone (CAB). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau de la salle multimédia et laboratoire de télécommunication de l'Ecole Nationale Supérieure polytechnique (ENSP) de l'Université Marien Ngouabi.

2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau de la salle multimédia et laboratoire de télécommunication de l'Ecole Nationale Supérieure polytechnique (ENSP) de l'Université Marien Ngouabi en lot unique.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version des Directives), édition janvier 2011.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le paiement pourra s'effectuer

en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 21 novembre 2013 à 14 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de un Million (1.000.000) FCFA.

La garantie peut être libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 21 novembre 2013 à 14 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:

Unité de Coordination du Projet CAB - Central African Backbone
Rue LOCKO Isaac, Derrière l'Ambassade des Etats-Unis
BP. 1420

Tél : (00242) 06 835 00 41,

E-mail : contact@cabcongo.org,

Centre-ville/ Brazzaville - CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2013

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

DRAME DU 4-MARS

Les commerçants de la zone du sinistre reviennent à la charge

Le Collectif des commerçants sinistrés du 4-mars 2012 a, au cours d'une conférence de presse le 20 octobre, dénoncé la « volte-face » du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, quant à la résolution de leur situation.

Le président de ce collectif, Jean Serge Ibara, reproche au gouvernement le non respect des engagements pris lors de la réunion tripartite du 7 octobre avec le directeur de cabinet du ministre des Finances sous la médiation du directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet. En effet, au terme de cette rencontre, il avait été décidé de la constitution d'une nouvelle commission qui devait reprendre les travaux le lundi 14 octobre.

Cette commission a pour mission : le recensement physique des commerçants victimes du drame du 4-mars 2012 à Mpila.

Le président du collectif des commerçants a exprimé son regret sur le fait que les autorités ne proposent aucune alternative alors que la situation des commerçants ne



Jean Serge Ibara face à la presse

cesse d'empirer. D'après lui, malgré l'engagement du chef de l'État,

devant le Parlement réuni en congrès, aucun pas n'a été franchi.

« C'est comme si les gens n'avaient pas envie d'exécuter

cette directive. On peut être coincé parce qu'il n'y a pas de liquidités, mais on peut au moins nous dire d'attendre lorsqu'il y aura de l'argent », a insisté Jean Serge Ibara.

Il a signalé que la dégradation des conditions de vie des commerçants sinistrés a poussé certains d'entre eux à repartir vers les villages avec leurs familles car n'ayant plus la possibilité de vivre à Brazzaville. À l'annonce de la reprise de l'opération de recensement physique, a expliqué le président du collectif, ils étaient nombreux à revenir dans la capitale. Devant l'attitude du gouvernement, il a brandi les actions contenues dans leur ultimatum du 30 septembre. S'agit-il d'un sit in, d'une marche ou d'un quelconque recours aux plus hautes autorités ? Jean Serge Ibara qui n'exclut aucune hypothèse prône cependant le dialogue et l'ouverture pourvu que leurs doléances aboutissent à-t-il laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama

VIE SYNDICALE

La CSTC installe ses instances intermédiaires et de base dans le Pool

Les comités départemental et communal de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) du Pool et de Kinkala, ainsi que leur bureau respectif, ont été mis en place le 18 octobre au cours d'une assemblée générale électorale, tenue dans la salle André-Grénard-Matsoua de cette communauté urbaine.

La CSTC est désormais dotée des instances intermédiaires et de base dans le département du Pool. Les participants à cette assemblée générale présidée par le secrétaire fédéral, chargé de la culture, art et sport de ce syndicat, Jean Elangoloki, ont mis en place un comité départemental de trente-neuf membres, chapeauté par un bureau de treize membres que dirige Firmin Mbemba, en sa qualité de secrétaire général. Une commission de contrôle, d'évaluation et d'audit présidée par Sance Malonga Lou-

ronnement de l'action syndicale qu'il a entreprise depuis près de deux ans dans le département du Pool, en l'absence d'un bureau. L'élu a, de son côté, remercié la direction nationale de la CSTC. « J'ai œuvré seul dans ce département depuis près de deux ans, alors que c'était un département à problème, il était difficile d'y faire face », a-t-il rappelé.

Se félicitant de cette marque de confiance faite à son égard par ses camarades, Firmin Mbemba les a assurés qu'il ne les décevra pas. Il a également exhorté les autres membres du bureau au courage, au savoir-faire et à être exemplaires dans leurs services respectifs. « Soyons assidus au travail, aux normes syndicales, défendons avec courage et n'ayons peur de rien, surtout quand nous défendons une cause juste. Le syndicaliste est un homme courageux, un homme qui ne recule pas quand



La délégation nationale posant avec les membres du bureau du comité départemental

dre. Je suis sûr que vous n'allez pas trahir la CSTC, parce que prendre ce qu'on vous tend, c'est résoudre son problème et non celui des travailleurs », a conclu le secrétaire général du comité départemental du Pool.

En outre, les participants issus des quatre fédérations affiliées à la CSTC dans la communauté urbaine de Kinkala ont installé un comité communal de vingt-neuf membres. Celui-ci est présidé par un bureau de treize membres, dont Dominique Kimbembé en est le secrétaire général. Christian Malanda a, quant à lui, été désigné président de la commission de contrôle, d'évaluation et d'audit de cinq membres. Les mandats des comités départemental et communal sont de trois ans.

Le syndicalisme n'est pas la politique
Encourageant les membres des

différentes instances mises en place, le chef de la délégation de structuration du comité syndical du pool, les a exhortés à être toujours debout, prêts à défendre les droits des travailleurs et leurs intérêts. Ceci en vertu des statuts et des normes d'organisation de la CSTC. D'après Jean Elangoloki : « Il faut bien entourer Firmin Mbemba pour défendre les intérêts de la CSTC et des travailleurs dans le Pool. Les élections professionnelles de décembre pointent à l'horizon, la CSTC tirera son leadership de syndicat le plus représentatif du Congo, lorsque vous attirerez de nombreux délégués professionnels dans les entreprises », a-t-il invité, remettant les fiches d'adhésion aux responsables.

Il a, par ailleurs, rappelé que le fondement de tout syndicat était la revendication, qu'il faudra sa-

voir formuler auprès de l'employeur. Dans la négociation, a-t-il ajouté, on ne gagne pas tout, on ne perd pas tout et on ne casse pas l'outil de travail.

Il a aussi précisé que la grève est le dernier recours lorsque toutes les voies sont épuisées, mais elle doit être légale. « Le syndicalisme n'est pas la politique, non plus la guerre, mais la défense légale des intérêts des syndiqués. »

Créée en 1993, la CSTC est composée dans le Pool par la Fédération syndicale du bâtiment et des travaux publics (FesyBTP), la Fédération syndicale des travailleurs des mairies et de l'administration générale (Fesytramag), la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco) et la Fédération nationale des agents de santé et affaires sociales (Fenasas).

Parfait Wilfried Douniama

Hervé Victor Imouégué réélu à la tête de la section des Plateaux

La réélection de ce dernier, à la tête du bureau départemental de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), est intervenue dans le cadre de la restructuration des bureaux de cet organe syndical dans les Plateaux. Les travaux de l'assemblée générale ordinaire électorale ont été présidés par Anne Marie Nzila, déléguée nationale. Au cours de cette séance, l'organe syndical a également promu quatorze militants à différents postes du secrétariat élargi. En outre, les participants à l'assemblée générale ont mis en place une commission de contrôle et de vérification de cinq membres, présidée par Désiré Eboiké.

Fortuné Ibara

tikou a été aussi mise en place. Selon les témoignages, l'élection de Firmin Mbemba à la tête du secrétariat général n'est que le cou-

il a raison, c'est aussi un homme qui ne se laisse pas corrompre, vous verrez que nous connaissons ici des situations qui seront très difficiles à résoudre.

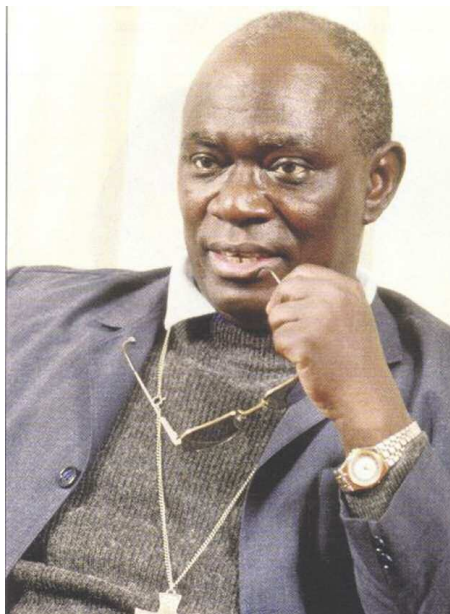
RELIGION

Il y a cinq ans, s'éteignait Mgr Kombo

Des messes commémoratives sont prévues en mémoire du prêtre jésuite mort en France en 2008.

Le 22 octobre 2008 s'éteignait à Paris, à l'âge de 67 ans, Mgr Ernest Kombo. Emporté par un cancer après un long séjour à l'hôpital, celui qui était évêque d'Owando, s'en est allé dans une atmosphère loin d'être sereine. Premier jésuite congolais, ancien président du Conseil supérieur de la République pendant les années transitoires vers la démocratie multipartite (1991-1992), Mgr Kombo a laissé un héritage dont un inventaire patient et objectif

attend encore d'être vraiment fait. Car l'homme n'était pas de ceux que l'on abordait tout d'un bloc : c'était un feu impétueux et un bouscule-tout qui, s'étant mêlé de politique par autorisation expresse du Vatican – et pour un temps limité à la Conférence nationale souveraine et les mois de transition suivants – n'a pu esquiver les « coups » réservés aux politiques. Suspensions, critiques et même antagonismes forts ont émaillé la dernière décennie de sa vie. On se rappelle encore la phrase de menace du président Lissouba à son rencontre : « Les



cimetières sont pavés de gens illustres ! » Mgr Kombo aura assis l'image d'un homme de passion pour son pays.

Sa recherche effrénée de la transparence n'a pas toujours su lui donner raison sur tout. Lui qui, à l'ouverture de la Conférence nationale de 1991, amenait une classe politique congolaise à peine sortie du marxisme athée à accepter au moins trois des dix prescriptions du Décalogue chrétien, n'a pas toujours su se faire entendre. « *Tu ne mentiras point, tu ne voleras point, tu ne tueras point !* » avait-il rap-

pelé aux dirigeants. Aussitôt la transition refermée, et à peine s'était-on lavé les mains en signes rituels de renoncement au mal, les violences reprenaient avec furie.

Mgr Kombo aura au moins su représenter la personne-charnière vers le multipartisme du Congo. Ce 22 octobre, beaucoup le rappelleront dans des messes dites à son intention, à Brazzaville et à Rome. La diaspora congolaise de France est, elle aussi, une des habituées de cette commémoration annuelle ; il ne serait pas étonnant qu'elle annonce quelque activité en lien avec cette date.

Lucien Mpama

HANSOM CONGO S.A.R.L

Adresse : 45 Rue bayas Poto-Poto Brazzaville

E-mail: liudianwei@chinahansom.com; wangxiaochuan@chinahansom.com;

Tel : 06.629.59.95 05.618.81.58

Secteur d'activité principale :

Commerce de machine de construction

Location des équipements

Service de réparation des engins

1, Engins de construction :

Chargeuse

Bulldozer

Pelle hydraulique

Compacteur

Chargeuse-pelleteuse

Grue

Chariot à fourche

2, Véhicules Divers

Camion Benne

Travaux

Semi-remorque part-char

Semi-remorque citerne à gasoil

Camion-grue

Bus

3, Machine et équipement de ville

Camion d'enlèvement des ordures

Balayeuse-ramasseuse

Camion vidangeuse

4, Machines et équipement d'agriculture

5, Ventes de pièce de Recharge et le service de l'entretien et de la réparation

6, Matériels et Construction et divers

7, Investissement



Camion à benne



Bulldozer



Tracteur Routiers



Semi-remorque

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com | Relations clients : +242 01 78 77 26 77 (Brazzaville) | +242 01 78 77 26 77 (Cotonou) | E-mail: relations_clients@flyeca.com



Assurances et
Réassurances du
Congo



40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

DROITS DE L'HOMME

L'ADHUC plaide pour une justice équitable au Congo

L'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral (ADHUC) est montée au créneau, le 18 octobre à Brazzaville, suite à la publication d'un document relatant les sévices subis par Maryam Attie, épouse de Hassan Mohamed Attie, tous deux de nationalité libanaise.

Au cours de cette conférence, l'ONG s'est insurgée contre certaines pratiques de la part des autorités, au regard des faits dénoncés par Maryam Attie dans ce document. Née en 1983 au Liban et mariée à Hassan Mohamed Attie, opérateur économique au Congo, Maryam Attie dénonce dans le texte les sévices dont elle est victime et pour lesquels elle a été amenée à saisir le Tribunal de grande instance de Brazzaville, en règlement non seulement du divorce dont la date d'audience a été fixée au 14 octobre, mais aussi de la situation de ses deux petites-filles dont l'une est à peine âgée de sept ans et qu'elle ne voit pas depuis bientôt six ans. Dans ce même document, la plaignante déclare n'avoir pas pu se présenter à une audience devant le juge, parce que, selon elle, son époux a instrumentalisé la police qui l'a invitée à se présenter à leur service et à être gardée à vue arbitrairement pendant toute une journée, sous prétexte qu'elle serait coupable du délit de faux et usage de faux dont l'objet matériel serait leur acte de divorce. Selon l'ONG, en privant ainsi, gratuitement, Maryam Attie de sa liberté, la police s'est rendue complice de la malice et de la méchanceté de son époux, dans le but de l'empêcher d'aller faire valoir ses droits devant la justice. Le tribunal, saisi de l'affaire, a convoqué Hassan Mohamed Attie qui n'a pas répondu à la convocation du tribunal. L'ADHUC s'est plainte de l'attitude affichée par ce dernier et a appelé les autorités congolaises à user de leur influence pour amener Hassan Mohamed Attie à se présenter à la justice. L'ADHUC a rappelé aux autorités policières que la justice existe pour tout le monde et au-delà du rang social.

Jean Jacques Koumba

COOPÉRATION

Des activités de paix prévues jusqu'en juin 2014

Le représentant de la Fédération des jeunes pour la paix mondiale, Yohei Misegawa, l'a fait savoir, le 18 octobre à Brazzaville, à l'issue de l'audience avec le président de l'Assemblée nationale congolaise, Justin Koumba.



Yohei Misegawa

En séjour sur le territoire congolais, les jeunes ambassadeurs pour la paix mèneront des activités d'ordre éducatif, culturel et social. Le représentant de la Fédération des jeunes pour la paix mondiale, a profité de l'occasion pour présenter ses civilités au président de l'As-

semblée nationale qui est également président de la Fédération pour la paix universelle. Rappelons que la Fédération des jeunes pour la paix mondiale est une alliance globale des jeunes et des leaders d'organisations de la jeunesse œuvrant pour bâtir un monde de paix.

En outre, Justin Koumba s'est entretenu, au cours de la même journée, avec l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, Amir Ali Emam Jomeh Shahidi. Les deux parties ont échangé sur l'amélioration des relations parlementaires entre les deux pays. Ils ont élaboré des stratégies de coopération bilatérale et envisagé que les présidents de l'Assemblée nationale de la République islamique d'Iran et du Congo puissent échanger leurs expériences.

Josiane Mambou Loukoul

DÉFENSE

Jean-Louis Célestin Louboungou-Kokolo, nouveau chef de corps du bataillon de sports

Le chef d'état-major adjoint des Forces armées congolaises (FAC), le général de division René Boukaka, a présidé le 21 octobre au Stade Ornano (Brazzaville), la cérémonie de prise de commandement du nouveau chef de corps du bataillon de sports, le colonel Jean-Louis Célestin Louboungou-Kokolo en remplacement du colonel Henri Peleka.

Né le 22 mai 1958 à Pointe-Noire, le nouveau chef de corps du bataillon de sports a été tour à tour chef de section sport collectif au bataillon de sports, chef de chaire entraînement physique militaire et sportif à l'académie militaire Marien-Ngouabi, officier de sports et chef de département EPS à l'école militaire préparatoire Général-Leclerc, officier adjoint technique au bataillon de sports, chef de département entraînement physique militaire et sportif à l'académie militaire Marien-Ngouabi, officier du bataillon de sports,



Jean-Louis Célestin Louboungou-Kokolo

membre de la délégation congolaise au Conseil international du sport militaire (CISM) et de l'Organisation du sport militaire en Afrique (OSMA) depuis 2003. Jean-Louis Célestin Louboungou-Kokolo a également étudié à l'académie militaire Marien-Ngouabi où il a obtenu plusieurs diplômes parmi lesquels le diplôme d'état-major en 2004. Appréciant le geste de l'échelon supérieur, Jean-Louis Célestin Louboungou-Kokolo a reconnu

que l'attention apportée par la hiérarchie à son égard était une marque de reconnaissance et de considération indéniable. « La tâche est certes immense, mais pas impossible. Je dirais d'emblée que je suis quelqu'un de la maison. Je me permets de dire que je n'ai fait que changer de chambre », a-t-il déclaré.

La cérémonie a été clôturée par un défilé militaire, suivi d'une démonstration de combat corps à corps.

Guillaume Ondzé

Quarante officiers formés aux opérations de soutien à la paix

Le commandement des Forces armées congolaises (FAC) a organisé du 30 septembre au 18 octobre, une session de formation du cours PC bataillon en Opérations de soutien à la paix (OSP).

Au cours de cette session, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects notamment dans l'approfondissement des idées sur le système des Nations unies, sur l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), de la Cécac, sur les Forces africaines en attente, sur les droits de l'homme, sur les partenaires de la composante militaire en OSP, les instruments juridiques et le cadre légal des OSP, les principes de négociation et de médiation en OSP, etc. S'adressant aux officiers participants, l'instructeur mobile de l'école de maintien de la paix de Bamako les a félicités pour leur

courage, leur dévouement et leur esprit collégial tout au long du stage. « Pendant trois semaines, vous n'avez ménagé aucun effort pour acquérir des connaissances qui vous permettront, sans doute, de tenir un poste dans le commandement d'un bataillon en OSP. En outre, je voudrais vous conseiller d'entretenir jalousement les notions que vous avez apprises en exploitant à bon escient la documentation complémentaire reçue », a-t-il déclaré.

Après la remise des certificats aux heureux récipiendaires, le chef d'état-major général des FAC a remercié vivement l'école de maintien de la paix de Bamako et son directeur, le général de division Mahamane Toure. Il a ensuite loué cette démarche entreprise depuis le début de l'année en cours qui débouchera sur « la formation

des formateurs dont le premier module en ce qui concerne le PC bataillon se déroulera ici à Brazzaville du 2 au 6 décembre prochain ». Enfin, il a vivement félicité les participants et les a tous invités à capitaliser les enseignements reçus par une pratique régulière dans leurs postes d'affectations.

La cérémonie de clôture de cette session s'est déroulée le 18 octobre sous la présidence du chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Oki, en présence des membres du commandement. Ce stage du PC qui s'est achevé le 18 octobre est le dernier de l'année en cours mais aussi le dernier d'une série de formations destinées à rafraîchir les connaissances de tous les bénéficiaires, animateurs actuels des états-majors.

G.O.

LUTTE ANTITABAC

Formation des agents de la santé militaire

Le personnel de santé de l'hôpital central des armées a été sensibilisé aux méfaits du tabagisme lors d'un atelier organisé le 19 octobre à Brazzaville à l'initiative du ministère de la Santé et de la Population.

La rencontre a permis aux agents de la santé militaire de maîtriser les méfaits du tabac, notamment du tabagisme actif et passif, et de contribuer à pro-

mouvoir un mode de vie et une culture sans tabac dans leur propre entourage.

Le médecin lieutenant-colonel Alexis Mourou Moyoka, directeur de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, a déclaré que le combat contre cette pandémie devra inévitablement passer par un changement dans la manière de vivre. Selon lui, l'épidémie du tabagisme cause

chaque année 6 millions de décès dû au cancer du poumon, à la cardiopathie et aux autres maladies. Le tabagisme tue plus que la tuberculose, le VIH/sida et le paludisme réunis.

Ce chiffre dépassera 8 millions par an d'ici 2030. Si rien n'est fait, 80% des décès surviendront en Afrique. Le tabagisme passif contribue à tout un ensemble de maladies. Il augmente de 25% à

30% le risque de cardiopathie coronarienne et de 20% à 30% le risque de cancer du poumon.

« *Le tabac est le seul produit consommable qui tue jusqu'à la moitié de ceux qui en font usage et ceux qui y sont exposés. Il n'y a pas de seuil au-dessus duquel l'exposition à la fumée est sans danger* », a souligné Alexis Mourou Moyoka. Et d'ajouter : « Le tabagisme est

l'un des fléaux le mieux connu des scientifiques, mais malheureusement il continue à faire beaucoup de victimes. Il a profité de cette occasion pour dénoncer l'industrie du tabac qui, selon lui, « prévoit une augmentation de 16% de ses produits en Afrique pour compenser sa réduction de 8% dans les pays développés ».

Guillaume Ondzé

POINTE-NOIRE

Le succès de la polyclinique Marie-Louise Poto-Djembo

Le bâtiment bicolore qui offre des soins de santé depuis 2009 aux populations de Siafoumou et quartiers avoisinants est devenu, au fil du temps, une référence. Des indicateurs en constante progression le prouvent, même si beaucoup reste à faire pour donner à la clinique toute son opérationnalité.

Paisiblement plantée sur un terrain facile d'accès facile, à quelques mètres de la chaussée principale qui traverse le quartier Siafoumou, à Pointe-Noire, la polyclinique Marie-Louise Poto-Djembo (PPD) n'a pas pris de rides. Dans son bureau où il ne reste que le

beaucoup de certitude. Il ne doute à aucun moment de la lourde mission confiée par la Première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo assistance (FCA), de faire décoller la polyclinique dans un esprit de médecine communautaire et sociale au bénéfice des populations, notamment celles des quartiers de Siafoumou, dans le 5e arrondissement Mongo-Mpoukou de Pointe-Noire.

Après un début normal, la polyclinique a pris depuis 2011 une autre allure

Les indicateurs sont au vert, mais les

892 actes. Dans cette période, on peut également noter une nette amélioration des examens de laboratoire passant à 916 par mois contre 105 au deuxième trimestre 2011. Grâce notamment au contrat de la clinique avec le CFCO, la radiologie est passée de 76 examens par mois en 2011 à 211 au deuxième trimestre 2013. Autre chiffre probant dans cette embellie, les recettes propres qui sont passées de 699.923 FCFA à 4.200.000 par mois au deuxième trimestre 2013, sans compter les prestations envers le CFCO, à hauteur comparable. Des chiffres qui vont sans doute s'améliorer, lorsque la clinique aura ouvert les autres secteurs de spécialités, très attendus par les populations. Pour que la dépense médicale atteigne 15% de la production globale, estimée pour l'heure à 9,6%, la diversification des spécialités médicales s'impose.

Améliorer les indicateurs en ouvrant d'autres spécialités

Récemment, des consultations pour l'andrologie et la biologie et la médecine de la reproduction, ainsi que la kinésithérapie et la rééducation, ont démarré. La stomatologie est attendue prochainement. Pour la cardiologie, l'acquisition de l'électrocardiographie, qui devrait être livrée par la FCA, est nécessaire. Dans l'attente d'une maternité, une sage-femme assure les consultations prénatales et le suivi des nourrissons. En effet, les femmes en-



ceintes préfèrent être suivies dans une structure sanitaire comportant une maternité. Or le décès d'une accouchée survenu le 3 juin 2013 au niveau de la circonscription socio-sanitaire n°4 impose de repenser la création d'une véritable maternité avec bloc chirurgical.

La mutuelle de santé PPD

Initiée en 2010 par le Dr Donatien Moukassa, alors directeur des affaires médicales du Comité de gestion intérimaire, la Mutuelle Santé PPD a été renforcée grâce à la sensibilisation des autorités départementales, locales et des populations.

Une charte du mutualiste a été rédigée, afin d'énoncer les droits et devoirs des mutualistes et les engagements de la polyclinique. L'adhésion consiste à acquérir auprès de PPD un « carnet familial de soins de santé » à 5.000 FCFA, qui correspond à la première cotisation mensuelle et comporte les détails des ayants droit. L'adhésion est entretenue par une cotisation mensuelle de 5.000 FCFA. Le mutualiste a droit à la consultation de médecine générale gratuite et à un abattement sur le coût des radiographies, des examens de biologie et de biochimie, des médicaments, des consultations de

spécialités et des consultations prénatales. À ce jour, 425 carnets de soins de santé familiale ont été acquis par les familles. Cependant, seulement un peu plus d'une centaine de mutualistes est à jour de ses cotisations. Mais ils se comportent comme une clientèle « captive », ayant généré 395 consultations au deuxième trimestre 2013, soit 131,7 consultations par mois.

Des recettes en augmentation...

Malgré le retard de plus d'une année dans la livraison par la FCA des matériels attendus dans le cadre de la relance de la polyclinique, les recettes propres de PPD sont en augmentation constante. Lors du deuxième trimestre 2011, premier trimestre d'activité du Pr Alain Buguet, les recettes propres étaient de 2.099.770 FCFA, soit en moyenne à 699.923 FCFA par mois. Au deuxième trimestre 2013, les recettes propres mensuelles égalaient 4.152.168 FCFA. Elles ont donc été multipliées par 5,98 fois en deux ans.

Des chiffres qui augurent une bonne santé de la clinique qui espère atteindre sa vitesse de croisière avec la mise en place prochaine d'autres spécialités, mais aussi la poursuite des réformes tant techniques qu'administratives.



temps de gérer un dossier, car il doit faire les couloirs de la clinique pour rassurer, examiner chaque département et partager une petite anecdote avec les malades pour détendre le climat, le Pr Alain Buguet, promu Directeur général de la polyclinique le 18 avril 2011, évoque l'avenir de l'hôpital avec

défis restent chargés par rapport aux objectifs assignés. La notoriété de la clinique est désormais visible au regard du nombre de patients qui la fréquentent. Entre le deuxième trimestre 2011 et le deuxième trimestre 2013, la consultation curative, par exemple, est passée de 60 personnes par mois à



TerraTech
Le monde de l'informatique





Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



TRANSPORT AÉRIEN

Lancement officiel de l'agence ECair Congo à Paris

La soirée du 17 octobre à Paris a constitué un événement important pour le transport aérien de la République du Congo. Fatima Beyina Moussa, directrice générale d'Equatorial Congo Airlines (ECair), a inauguré l'agence commerciale de la compagnie aérienne nationale en présence du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, et du conseiller du chef de l'État pour les transports, Jean-Louis Osso.

Fatima Beyina Moussa, Jean-Louis Osso, le directeur de la Fondation ECair, Elifa Baloula, et la responsable marketing, Ossina Gomez, ont présenté les objectifs stratégiques de la compagnie nationale aérienne congolaise.

« ECair est née de la volonté de l'État congolais de créer une compagnie aérienne de classe internationale, leader en Afrique centrale, offrant le meilleur réseau dans la région et la meilleure qualité de service possible », a déclaré la directrice d'ECair Congo. ECair constitue un instrument de souveraineté de l'État lui permettant de conquérir certains marchés européens. Le développe-



Inauguration des bureaux commerciaux de l'agence ECair à Paris © DR

ment de la compagnie sera facilité par la décision prise par le dernier conseil de l'Organisation de l'aviation civile, le 24 septembre dernier, faisant sortir la République du Congo de la liste noire des compagnies aériennes. « ECair vient sur Paris à travers un mécanisme assez lourd financièrement parce que nous utilisons des avions immatriculés en

Suisse », a indiqué le président du Conseil d'Administration.

ECair sollicite le soutien du peuple congolais afin de contribuer au rayonnement du pays à l'international et particulièrement en France. L'existence et la pérennisation de la compagnie ECair reposent sur la confiance et le soutien des autorités politiques et administratives et du peuple

congolais. La compagnie veut jeter un pont entre les Congolais de l'intérieur et ceux de l'extérieur.

Le premier vol Brazzaville-Pointe-Noire a eu lieu le 24 septembre 2011 et le premier vol vers Paris, le 26 août 2012. ECair a depuis ouvert des lignes vers Douala et Cotonou. Le début de l'année 2014 sera marqué par des vols à destination de Dubaï. « L'ambition est

de faire d'ECair l'une des plus grandes compagnies africaines », a souligné le président du conseil d'administration, Jean-Louis Osso. ECair Congo assure trois vols par semaine entre Brazzaville et Paris et relie Pointe-Noire à Paris une fois par semaine. ECair s'investit également dans la vie sociale du Congo à travers sa fondation, officiellement lancée le 12 août 2013 avec une mission précise : contribuer au développement humain au Congo. « Il s'agit d'un véritable transfert de compétences et d'un pôle de synergie de tous les talents de notre pays », a déclaré Elifa Baloula, directeur de la fondation. Celle-ci intervient dans des domaines comme l'éducation, les nouvelles technologies et l'écologie. Il a insisté sur la volonté de la fondation de créer des passerelles avec les associations des membres de la diaspora œuvrant dans les domaines sociaux et humanitaires au Congo. Animé par Jean-Pierre Goma, journaliste à Télé-Congo, le lancement officiel de l'agence commerciale d'ECair a été rehaussé par la présence du président de la chambre de commerce Congo-France, Maurice N'Gusso, et de personnalités du monde artistique et associatif congolais.

Richard Ballet

BOUENZA

Des marchés modernes pour les populations rurales



Le marché moderne de Mfouati

Le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) a récemment réceptionné, dans les localités de Mfouati et de Bouansa dans le département de la Bouenza, deux marchés modernes construits grâce à son financement.

L'infrastructure de Mfouati est la trente-sixième du genre à travers les départements visés par le projet. Conformément à sa vocation, la construction de ces infrastructures ainsi que les pistes rurales visent à accroître

la productivité des agriculteurs et des éleveurs en vue de l'amélioration quantitative et qualitative de la production agropastorale. D'un coût de près de 710 millions, le marché de Mfouati permettra, avec ses 60 étals, de doter les vendeurs jadis exposés aux intempéries d'un cadre idéal pour la commercialisation de leurs denrées alimentaires. En leur offrant cet espace, le souhait du Pdarp est d'améliorer les revenus des producteurs ruraux et semi-urbains, mais aussi de réduire la pauvreté.

Guy-Gervais Kitina

FRANCOPHONIE

Les autorités de régulation des médias confrontées au bouleversement de la transition numérique

Les présidents des instances de régulation, membres du Réseau francophone des régulateurs (Refram), ont échangé les 14 et 15 octobre à N'Djamena, au Tchad, sur le thème : « Quelles gouvernances pour les instances de régulation des médias face aux défis de la démocratie et de la transition numérique ? ». Le Congo était représenté par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo.

Au cours des échanges, les participants ont insisté sur l'importance de l'indépendance des autorités de régulation des médias. À l'issue des travaux, les présidents des instances de régulation membres du Refram ont adopté la feuille de route 2013-2015 du réseau francophone. Ce programme annuel retient trois axes majeurs de coopération, à savoir : les médias de service public, la protection des mineurs et le traitement des plaintes. Dans la continuité des feuilles de route

antérieures, le Refram accordera une attention particulière aux projets portant sur le pluralisme politique et l'égalité hommes-femmes dans les médias. Les présidents des instances de régulation ont insisté sur la nécessité pour les États d'accélérer les travaux des commissions chargées de préparer la transition numérique en 2015.

Les membres du réseau ont félicité le président sortant du Refram, Dominique Vosters, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la fédération Wallonie Bruxelles, pour la mise en œuvre complète du plan d'action 2012-2013, qui s'est traduit par : la tenue d'une conférence sur les enjeux du numérique au Sénégal ; la réalisation de plusieurs guides pratiques pour les régulateurs ; et d'autres actions de coopération, notamment en faveur de l'égalité hommes-femmes.

En 2014-2015, la présidence du Refram sera assurée par Mustapha Ali Alifei, président du Haut conseil de la communication du

Tchad. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) appuie le développement des instances de régulation francophones ainsi que le renforcement de leurs liens au sein du Refram.

À l'occasion de la réunion de N'Djamena, le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a rappelé le soutien de l'OIF à ce réseau et l'engagement pris par tous les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors du sommet de la Francophonie à Kinshasa en 2012, en faveur de « la liberté de la presse, qui repose sur la pluralité des médias et la libre communication de l'information, de la pensée et des opinions, et qui constitue une composante essentielle de la vie démocratique ».

La haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle de Tunisie, récemment créée, a rejoint le Refram, portant ainsi à 29 le nombre de ses membres.

Roger Ngombé

SANTÉ

L'Italie et le Vatican interpellent contre les maladies oubliées

Il existe dans le monde quelque 149 maladies qui sont des pathologies oubliées de la communauté des scientifiques. État et Église affichent leur engagement pour la recherche contre ces maladies qui continuent de tuer en silence.

C'est la résolution exprimée par les participants au symposium « Solidarité et Santé » au Vatican. Pourtant, ceux qui en souffrent continuent parfois d'en mourir ; il faut tout faire pour réparer cette injustice. Initiative conjointe de l'Ordre des Camilliens, particulièrement connus pour leur engagement en milieu hospitalier, le diocèse de Rome et la Fondation Smith & Kline, ce symposium a déploré que l'attention des chercheurs ne se tourne pas vers ces maladies qui pourraient pourtant être majoritairement éradiquées si on le voulait bien.

La plupart de ces maladies frappent les pays équatoriaux d'Afrique, mais ce n'est pas pour cela qu'elles sont moins dommageables à la vitalité de développement des pays. Le paludisme, endémique partout en Afrique, et le sida pourraient bientôt devenir des maladies banalisées. Pourtant le pire serait de les considé-

rer comme moins dangereuses, à la faveur des quelques avancées qui les rendent plus contrôlables aujourd'hui. D'autant que ces deux fléaux s'ajoutent à des pandémies plus anciennes, comme la trypanosomiase africaine humaine ou la filariose lymphatique dont la totale éradication est pourtant à portée d'éprouvette. Pour la ministre italienne de la Santé, le moment n'est pas à baisser les bras, car le bout du tunnel est proche. « Les activités menées pour limiter l'impact des maladies négligées commencent à donner des résultats importants. Une occasion unique se présente pour prévenir une bonne partie d'entre elles en étendant la couverture sanitaire existante », a estimé Beatrice Lorenzin. Pour elle comme pour la plupart des chercheurs et scientifiques du symposium, il faut redoubler d'efforts pour que ces maladies, qui ont d'ailleurs perdu beaucoup en nocivité de masse depuis cinquante ans malgré la faiblesse des moyens consacrés à cette fin, ne représentent plus un grave problème de santé publique dans les prochaines décennies.

Lucien Mpama

SIDA

Le vaccin, seule arme vraiment efficace, estime le Pr Robert Gallo

Le co-découvreur du virus du Sida a été, le vendredi 18 octobre, l'hôte de marque du 25^e congrès de l'Ordre des biologistes italiens à Florence.

La recherche doit s'intensifier et se poursuivre : c'est en substance la recommandation du Pr Robert Gallo aux biologistes italiens réunis vendredi pour leur 25^e congrès en Toscane, au centre de l'Italie. Le savant américain a fait le point de la recherche, soulignant le côté encourageant des efforts de la communauté internationale pour vaincre la pandémie. Mais il n'a pas caché les difficultés auxquelles continuent de se heurter les scientifiques depuis une vingtaine d'années pour parvenir à la mise au point d'une thérapie incontestablement efficace. Le vaccin, a-t-il dit, constitue le seul espoir d'atteindre un tel objectif.

« Cela prendra encore du temps, mais on y arrivera bien un jour », a-t-il affirmé.

Le Pr. Gallo a indiqué que des échantillons de vaccin sont actuellement en cours d'expérimentation aux États-Unis où il dirige le département de virologie de l'université du Maryland. Mais toutes les tentatives se heurtent à un défi de taille : celui de trouver des anticorps qui vivent suffisamment longtemps dans l'organisme. « Aujourd'hui, il nous faut trouver dans le monde le moyen de créer un vaccin qui aide le système immunitaire à éliminer le virus. Le VIH s'intègre dans l'organisme humain en seulement 24 à 36 heures, c'est-à-dire très rapidement. C'est cela (la vitesse de contagion - Ndlr) le problème à résoudre », a indiqué le scientifique. Et ce dernier de louer l'effort ex-

ceptionnel de la communauté mondiale pour lutter contre la pandémie. « L'ancien président américain Bush avait institué un fonds de lutte contre le Sida. Nous œuvrons aujourd'hui dans des pays d'Afrique et des Caraïbes auprès de 800.000 malades. Ce projet doit survivre, mais nous vivons dans la crainte qu'il soit fermé », a-t-il poursuivi. Rappelons qu'aujourd'hui l'effort multiforme des scientifiques, politiques et humanitaires a contribué à une baisse du nombre d'infections dans le monde. ONU-Sida annonce que depuis 2001, les nouvelles infections par le VIH ont diminué de 52% chez les enfants et de 33% chez les adultes. Il faut accentuer la tendance, exhortent les chercheurs.

L.Mp.

ALIMENTATION

Le riz en congrès à Yaoundé

Près de sept cents participants prennent part, du 21 au 24 octobre, au Congrès international sur le riz en Afrique. La presse italienne parle de signaux de préoccupation. Ce troisième Congrès africain du riz réunit quelque 650 délégués de près d'une quarantaine de pays du continent, selon les organisateurs. Il s'agit de producteurs de riz, mais aussi de scientifiques et de techniciens, et d'économistes également : tous à la recherche des meilleures opportunités d'investissement dans un secteur vital et en

devenir sur le continent.

Selon la presse italienne qui donne l'information, les données disponibles montrent que le riz s'est hissé à la première place des céréales les plus consommées dans une Afrique qui n'en produit pas assez pour elle-même. L'an dernier, le continent aurait importé 12 millions de tonnes de riz, principalement des pays d'Asie et des États-Unis, pour une valeur totale de 5 milliards de dollars. Le défi aujourd'hui est de renforcer les performances dans la production, l'élabora-

tion et la vente du riz.

En quelques décennies à peine, cette denrée est devenue si essentielle à la vie des Africains que les spécialistes n'hésiteraient pas à affirmer qu'elle conditionne aussi bien les politiques de sécurité alimentaire que les politiques de stabilité nationale en maints pays aujourd'hui. La préoccupation est partagée par au moins la soixantaine de pays qui prennent part au congrès de Yaoundé. Ils rechercheront les moyens de produire suffisamment, d'importer à bas coût, mais aussi d'assurer une meilleure distribution du riz sur l'ensemble du continent : un triple enjeu de taille.

L.Mp.

PROMO SPECIALE !!!

Donnez du punch
à vos ordinateurs
pour **15.000 Frs**



Bénéficiez de tous nos services de maintenance informatiques

jusqu'au 31 décembre 2013

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Suppression des virus
- Réparation hard + soft
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation du réseau⁽¹⁾

(1) Offre soumise à condition

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

MÉDIAS

La Côte d'Ivoire rend hommage au journaliste français Jean Hélène

Dix ans après sa mort, le journaliste français de Radio France internationale (RFI) assassiné par un policier à Abidjan le 21 octobre 2003, a été élevé en dignité à titre posthume dans l'ordre national de Côte d'Ivoire, le 21 octobre par les autorités ivoiriennes.

Jean Hélène était l'envoyé spécial permanent de RFI en Côte d'Ivoire. « Comme la torche toujours allumée, ses reportages révélèrent la profondeur de la crise ivoirienne », a observé Henriette Rose Dagri Diabaté, la Grande chancelière de l'Ordre national de la République, remettant ainsi la décoration à Thierry Baldensperger, le frère de Jean Hélène, de son nom de naissance Christian Baldensperger. Selon les autorités ivoiriennes, cette décoration est le témoignage de la gratitude et de la reconnaissance du gouvernement ivoirien au journaliste français. L'occasion était tout indiquée pour les Ivoiriens de revisiter attentivement le passé récent du pays, d'en méditer les leçons et d'honorer la mémoire de toutes les victimes de la haine et de l'intolérance. « Mon frère avait fait du vaste continent africain sa propre patrie. S'il était là aujourd'hui, il partagerait cette distinction avec toutes celles et tous ceux qui ont eu le malheur de perdre un proche, un parent, un ami, de quelque bord que ce soit », a déclaré Thierry Baldensperger.

Le 21 octobre 2003 au soir, le policier Théodore Dago Séri avait abattu Jean Hélène, âgé de 50 ans, d'une balle de kalachnikov dans la tête alors que le journaliste français attendait à proximité du siège de la police nationale, à Abidjan, la libération de onze opposants. Cet assassinat a eu lieu dans un climat de haine à l'encontre de la presse étrangère, agacée par le pouvoir ivoirien d'alors qui reprochait aux médias internationaux d'être partisans dans la crise ivoirienne opposant le président Laurent Gbagbo à la rébellion des Forces nouvelles et aux partisans de l'actuel président Alassane Ouattara. Le sergent de police a été condamné, le 22 janvier 2004 à Abidjan, à 17 ans de prison pour homicide volontaire.

Jean Hélène demeure présent dans la mémoire collective des professionnels des médias. En ce jour de triste souvenir, les témoignages à la mémoire de l'illustre disparu sont venus du monde entier. Paix à son âme

Tiras Andang

IN MEMORIAM



22 octobre 2012 – 22 octobre 2013
Voici un an qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à lui notre chère épouse, mère et grand-mère Foundou née Kounkou Éléonore Julie Rachelle (Maman Julie).

En ce triste anniversaire monsieur Foundou Jean Gustave et familles prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

À cet effet, une messe d'action de grâce sera dite le mardi 22 octobre 2013 à 6h15min en la paroisse Saint-Esprit de Mougali Brazzaville.



22 Octobre 2012 – 22 Octobre 2013
La mort n'est rien, je suis tout simplement passé dans la pièce d'à côté.

1 an depuis que le Tout – Puissant à rappeler à lui notre cher fils, frère, père Harris Lionel Fouaka. En ce jour de triste anniversaire, la famille Fouaka prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite ce samedi 26 Octobre 2013 à 18 h30 en la paroisse Notre Dame de l'Assomption à Pointe – Noire.

MB PRODUCTION

Des décorations pour promouvoir la culture congolaise

Le promoteur de la maison MB Production, Médard Mbongo, s'est exprimé au sujet des remises de décorations lors d'un point de presse qu'il a animé, récemment, avec la presse locale au siège de cette structure.

Pour Médard Mbongo, la décoration des personnes physiques ou morales entreprise il y a quelques semaines par la maison MB Production à Pointe-Noire est un acte de mérite et de reconnaissance des œuvres de bienfaisance d'acteurs culturels et sociaux envers leurs pairs. En effet, l'acte de décoration contribue efficacement à l'amélioration de la qualité de la vie des associations, des ONG, ou d'autres structures culturelles du Congo. « Loin d'être un business comme de nombreuses personnes le pensent, les décorations remises par la maison MB Production concernent tout citoyen congolais, ou toute association ou structure, qui se caractérise par des œuvres



Médard Mbongo

de bienfaisance culturelles et sociales à Pointe-Noire en particulier, et au Congo en général », a déclaré Médard Mbongo.

Répondant à la presse, il a précisé que la maison MB Production ne ménagera aucun effort pour la décoration des citoyens qui contribueront à l'épanouissement de la culture au Congo.

Signalons que MB Production, qui a pour vocation la production, la promotion et l'encadrement des artistes musiciens et théâtraux, a été créée en 1998 à Pointe-Noire et reconnue officiellement le 1^{er} juillet 2010 par la note d'attestation n°16/NCA/DGA/DAF.

Séverin Ibara

FOIRE INTERNATIONALE

Londres a abrité la première édition de l'art contemporain africain

À l'initiative de Touria El Glaoui, la fille du célèbre artiste marocain Hassan El Glaoui, Londres, la capitale du Royaume-Uni, a abrité la première foire internationale d'art contemporain africain. C'est l'architecte ghanéen David Adjaye, de réputation mondiale et vainqueur du prix international Riba 2013, qui a été désigné pour créer le parcours initiatique des visiteurs.

Cet événement a été l'occasion de faire découvrir un art dynamique, ancré dans les réalités du continent. Intitulée « 1 : 54 » en référence aux cinquante-quatre pays qui constituent le continent africain, la foire a permis aux amateurs de découvrir du 16 au 20 oc-

tobre, à la West Wing de Somerset House, haut lieu de l'art dans la capitale britannique, des œuvres sélectionnées par quinze galeries. Soixante-dix artistes d'origines diverses et de toutes les générations ont pu mettre en avant la diversité des pratiques artistiques des sociétés africaines.

« L'art suit les facteurs économiques. Les indicateurs économiques de l'Afrique sont très positifs et naturellement, il y a un intérêt pour la pratique artistique », explique Koyo Kouoh, directrice artistique de la foire.

De la peinture à la photographie en passant par la sculpture, cette première foire hors du continent africain

aura servi de plateforme aux galeries, commissaires d'exposition, centres d'art et musées africains, ainsi qu'à tous ceux qui ont des projets liés à l'Afrique pour promouvoir auprès d'un public international les œuvres d'artistes établis ou de nouveaux talents. Omar Ben Yedder, l'éditeur du magazine New African, a félicité Touria El Glaoui « d'avoir réussi à réunir toutes ces galeries et artistes ». « L'art, et tout ce qui tourne autour des industries créatives, a un rôle critique pour intégrer le continent africain et pour raconter l'histoire de l'Afrique à une audience internationale », a-t-il rappelé.

Noël Ndong

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM HAKUNA MATATAI

Faites le

"Coup Double"

Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques

Editions Créatives

www.aksanticom.cd

+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

POURPARLERS DE KAMPALA

La machine s'est grippée

Suspendues depuis le 20 octobre, les discussions achoppent notamment sur l'étendue de l'amnistie à accorder aux rebelles du M23 et leur intégration au sein des Fardc.

Le dernier développement des pourparlers de Kampala n'augurent aucune suite favorable quant à la conclusion d'un accord final. C'est le moins qu'on puisse dire après la suspension le 20 octobre des travaux qui visiblement se sont enlisés, faute d'un rapprochement de vue entre les deux parties. Le désaccord sur la question de l'amnistie à accorder aux rebelles du M23 et leur incorporation dans l'armée a persisté, les deux parties se refusant de se faire des concessions. C'est sur ces entrefaites que le chef de la délégation gouvernementale, Raymond Tshibanda, a quitté le même dimanche Kampala avec toute son équipe pour regagner Kinshasa. En fait, Kinshasa qui n'a pas encore totalement rompu le fil du dialogue, estime qu'il reste encore du travail à faire pour aboutir à un accord et qu'il est prêt à poursuivre cet effort. « L'accord que nous recherchons doit être un accord qui conduit à une paix durable et qui préserve les intérêts de la Nation congolaise », a indiqué Raymond Tshibanda peu avant son départ tout en précisant que le gouvernement n'était

pas disposé à avaliser « un accord à tout prix ». Sur la question de l'amnistie, Kinshasa se montre plus qu'intransigeant. En effet, les délégués gouvernementaux n'ont pas fléchi dans leur obstination de ne pas accorder l'impunité aux principaux responsables de la rébellion. Dans la foulée, ils n'entendent pas négocier au sujet de la liste de 78 cadres du M23 non éligibles à leur intégration dans les Fardc transmise début octobre à la facilitation ougandaise. Une approche que ne partage pas le M23 qui s'en tient à une amnistie collective avec une fixation sur l'entrée probable de ses membres au sein du gouvernement. Entre-temps, des sources à Kampala font état de la pression exercée sur le gouvernement par la facilitation ougandaise qui voudrait voir la RDC user de sa souveraineté pour solliciter l'annulation des sanctions de l'ONU et des États-Unis d'Amérique contre les rebelles du M23. « Une posture tout à fait ambiguë pour la facilitation qui, de plus en plus, laisse exprimer son penchant pour la cause rebelle », indique un analyste.

Cette suspension des travaux intervient alors que la communauté internationale vient, dans un communiqué publié lundi, d'exhorter les deux parties « à conclure rapidement leurs négociations de paix par un accord ». Les envoyés spéciaux de la communauté internationale « s'inquiètent de l'instabilité de la région et espèrent que des progrès supplémentaires peuvent être faits dans les jours qui viennent sur les questions importantes en suspens », indique le communiqué. Alors que les deux parties ont été exhortées à faire preuve d'une retenue maximale sur le terrain pour permettre la conclusion de leur dialogue en s'abstenant de tout acte de provocation, le M23 continue quant à lui à renforcer ses positions au Nord-Kivu, révèlent des sources locales. Plus que jamais, l'Onu, l'Union européenne, l'Union africaine et la Monusco sont placés devant leurs responsabilités pour stabiliser la partie Est de la RDC et régler définitivement la question du M23 et des autres groupes armés présents dans cette partie du pays.

Alain Diasso

SYSTÈME COMPTABLE OHADA

Les sociétés commerciales enjoignent à fiabiliser leur comptabilité

La ministre du Portefeuille, Louise Munga, leur a accordé le temps de la transition pour rattraper le retard dans la tenue de leurs états comptables, au moment où le droit comptable congolais cessera de produire ses effets le 31 décembre en RDC.

À l'occasion du lancement de l'atelier de formation des cadres financiers et comptables des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales et en établissements publics, le 21 octobre, Louise Munga a réaffirmé l'intérêt pour le pays qui a adhéré à ce nouvel espace juridique et des affaires de continuer à garantir la transparence et la traçabilité de l'information. Cette exigence s'applique à la fois aux sociétés commerciales et aux établissements publics. Selon elle, un bon management ne saurait se passer d'une bonne information. « En tant que système de collecte et de traitement de l'information financière, la comptabilité joue un rôle central au niveau de vos différentes entités », a-t-elle rappelé.

Le séminaire qui démarre pour une durée de six jours au centre catholique Caritas est la première étape du programme, a précisé la ministre du Portefeuille. Les bénéficiaires sont les directeurs financiers et des comptabilités, mais Louise Munga a noté avec satisfaction la présence de quelques mandataires à cette session de remise à niveau. Ensuite, d'autres étapes interviendront rapidement. D'abord, la deuxième étape qui démarre dès le mois de novembre concernera les cadres et agents, en raison de leur importance en tant que praticiens de la

comptabilité et gestionnaires des comptes les plus importants. Chaque société formera un noyau de formateurs chargés, à leur tour, de transmettre les connaissances. Enfin, la troisième étape en cours d'examen concernera l'accompagnement de ces sociétés par un cabinet spécialisé pendant une période maximale de six mois. L'objectif recherché est de donner une dimension pratique à cette transition. « Il s'agit donc d'assurer à ces sociétés un coaching de qualité pour la réussite de cette transition comptable ».

Pour le Copirep qui en est à son énième session de formation sur l'Ohada, cette transition appelle impérativement un accompagnement. Il faut déployer les efforts en matière de formation et de sensibilisation des principaux acteurs : magistrats, avocats, conseillers juridiques, personnel judiciaire, membres de la profession comptable, enseignants, etc. Ces dernières années, en janvier 2005 et en février 2011, le Copirep a organisé des formations à l'attention de plus de sept cents magistrats, auxiliaires de justice, greffiers et huissiers. Puis, en juin 2013, il y a eu deux sessions de formation des enseignants de comptabilité. Pour le Copirep, le savoir et l'expérience des formateurs du Conseil permanent de la comptabilité au Congo, couplés à l'assiduité aux travaux des apprenants, encouragerait l'atteinte des meilleurs résultats, ainsi qu'une valeur ajoutée certaine aux sociétés commerciales et établissements publics transformés.

Laurent Essolomwa

PARTENARIAT

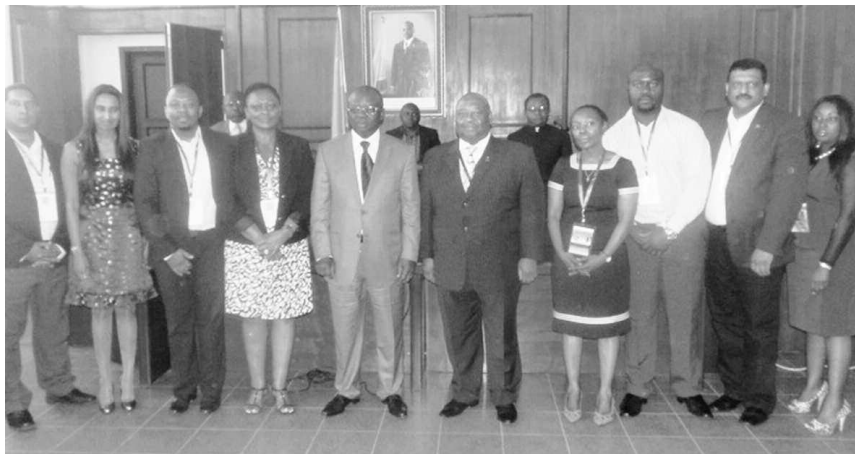
Kwazulu Natal et Kinshasa raffermissent leur coopération

Les travaux d'experts, lancés dans la capitale congolaise, permettront de produire et de proposer un plan d'action de coopération assorti d'un programme complet d'exécution des différentes phases à entreprendre déclinées en séquences et assorties des évaluations périodiques.

Les travaux d'experts des provinces de Kwazulu Natal et de Kinshasa ont été ouverts, le 21 octobre, au cours d'une cérémonie présidée par le gouverneur André Kimbuta Yango, dans la salle de réunions Samuel Kitoko de l'Hôtel de ville de la capitale congolaise. La mission confiée à ces experts est, à en croire le chef de l'exécutif de Kinshasa, de donner du contenu à la déclaration d'intention de collaborer signée, le 6 août, à Durban à l'occasion de la visite de travail effectuée par André Kimbuta sur invitation du gouverneur de la province de Kwazulu Natal.

Matérialiser la vision politique des leaders

Les travaux d'experts ouverts à Kinshasa sont, a précisé le gouverneur de la ville-province, une réponse des deux provinces à la volonté des chefs d'État d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, et de la RDC, Joseph Kabila, de construire le futur ensemble. « Il vous souviendra que lors de cette visite que j'ai effectuée à Durban, le chef de l'État, Joseph Kabila, a rendu visite, durant la même période, au président Jacob Zuma. Aors qu'en ce moment Kinshasa se prépare à accueillir le président sud-africain. La fréquence et la régularité de ces rencontres au sommet prouvent à suffisance les rapport privilé-



André Kimbuta et la délégation de Kwazulu Natal

giés qui unissent les deux leaders présidents et qui existent entre les deux pays », a soutenu André Kimbuta.

Dégager les principales indications

Dans la déclaration d'intention de collaborer signée, les deux provinces ont, en effet, retenu pour commencer quelques pistes de collaboration. Il s'agit du commerce, des investissements, de l'agriculture, de la protection civile, de la culture et des arts ainsi que de la gestion des impôts. Au cours des travaux d'experts, qui devront durer quatre jours, il est question de dégager les principales indications, d'identifier les actions à mener et de déterminer les modalités pratiques afin de donner du contenu à la déclaration d'intention signée à Durban. « Le travail que vous allez faire est à la fois précis et concert. Les présentations générales qui seront faites dans chacun des commissions (finances, commerce, culture et

arts, agriculture, environnement, développement rural et protection civile) devront aboutir à des conclusions réalistes en termes d'outil de travail de cette coopération. Le premier de Kwazulu Natal et moi-même, allons nous retrouver pour le valider », a rappelé le gouverneur André Kimbuta. À en croire le chef de l'exécutif de la capitale congolaise, ce document qu'il souhaite réaliste et réalisable dans sa phase exécutoire sera le schéma directeur des actions communes et constituera l'instrument de référence par excellence des actions futures dans le cadre du rapprochement des deux provinces amorcé au mois d'août. « Il est évident qu'en si peu de temps, vous ne pouvez pas accomplir l'ensemble de ces assignations, mais un contact permanent devra donc être maintenu pour parachever le travail réalisé et les résultats sont attendus de vous », a-t-il prévenu.

Lucien Dianzenza

COUR CONSTITUTIONNELLE

L'Acaj plaide pour l'installation de l'organe dans le délai

Pour l'ONG, cette institution est un mécanisme de protection des droits de l'homme indispensable pour le pays.

Dans un communiqué publié le 21 août, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a exhorté le président de la République de tout mettre en œuvre afin que l'installation de la Cour constitutionnelle (CC) soit effective dans les six mois suivant la promulgation de sa loi organique. L'ONG a également appelé la ministre de la Justice et droits humains de faire adopter, dans le meilleur délai, la loi portant statut spécial des membres de la CC et le décret portant organisation et fonctionnement du greffe et du secrétariat du parquet général près la cour. Par contre, qu'elle a recommandé aux ONG de la société civile de sensibiliser la population sur les missions de la CC et s'assurer que les autorités prennent des mesures concrètes pour assurer son installation effective dans les six mois à compter du 15 octobre.

L'Acaj a noté que la CC est juge de la constitutionnalité des lois, des actes ayant force de loi, des édits, des règlements intérieurs des chambres parlementaires, du congrès, des institutions d'appui à la démocratie ainsi que des actes réglementaires des autorités administratives. La CC, a également expliqué l'ONG, connaît des recours en interprétation de la Constitution et tranche des conflits de compétences entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'État et les provinces ainsi qu'entre les ordres de juridictions, alors qu'elle est la juridiction pénale du président de la République et du Premier ministre.

Parlant du fonctionnement de cette institution, l'Acaj a expliqué qu'outre le président de la République, le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat ou le dixième des députés ou sénateurs, toute personne peut saisir la CC pour inconstitutionnalité des lois, des actes ayant force de loi, des édits, des règlements intérieurs des chambres parlementaires, duc congrès et des institutions d'appui à la démocratie à l'exception des traités et accords internationaux.

L.D.

L'APRÈS-CONCERTATIONS NATIONALES

« Joseph Kabila doit s'appropriier les résolutions prises et veiller à leur application »

Tout en relativisant l'approche liée à la cohésion nationale qui demeure une gageure, le secrétaire général du MLC, Thomas Luhaka, estime que le plus important « est que tous les Congolais se sentent concernés par ce qui se passe dans leur pays ».

À la veille du discours très attendu du chef de l'État prévu pour le 23 octobre devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC) tente de commenter le sujet en livrant la position de son parti en rapport avec l'évènement. Pour Thomas Luhaka qui s'exprimait lundi dans un média local, son parti politique attend deux choses: que Joseph Kabila puisse s'approprier les résolutions issues des concertations nationales et qu'il s'engage à veiller à leur application. Tout en estimant que ce débat démocratique a notamment permis de mettre sur la table des pistes de solution susceptibles de sortir le pays du gouffre, il relativise cependant sur l'approche liée à la cohésion nationale qui demeure une gageure. Le plus important, estime-t-il, « est que tous les Congolais se sentent concernés par ce qui se passe au

pays ».

La difficulté, précise-t-il, tient au fait que nombre des partis politiques, tant de la majorité que de l'opposition, n'ont pas le même entendement du dialogue incarné par les fameuses concertations nationales. Pour le MLC, il s'est agi de se mettre ensemble en dressant l'état des lieux du pays avec, en toile de fond, la formulation des critiques sur le fonctionnement de l'État devant aboutir à la recherche des pistes de solution pour une requalification des méthodes de gestion. Une approche que ne partagent pas l'UNC, l'UDPS et d'autres partis de l'opposition qui tenaient à faire des concertations nationales un tribunal politique censé vider les contentieux électoraux de 2011 qui, à leurs yeux, restent entiers. Une façon de régénérer des scénarii déjà expérimentés tels que la Conférence nationale souveraine (CNS) ou encore le Dialogue inter congolais de Sun City lesquels ont abouti à des engagements et des garantis pris par des acteurs politiques congolais sous la houlette de la communauté internationale.

Pour Thomas Luhaka qui refuse de



Thomas Luhaka

s'inscrire dans des tels schémas, 2011 étant déjà bien loin, l'enjeu aujourd'hui consiste à laisser Joseph Kabila terminer son mandat de cinq ans jusqu'à l'horizon 2016 et se préparer aux prochaines échéances électorales tout en espérant que, entre-temps, le processus électoral sera amélioré. Faire les choses autrement en forçant un compromis politique sur la base de nouveaux arrangements, pense-t-il, poussera inévitablement à une

transition en attendant l'organisation des nouvelles élections avec comme conséquence la mise en veilleuse du processus démocratique et le prolongement de facto du mandat de Joseph Kabila.

Ce proche collaborateur de Jean Pierre Bemba dénonce, par ailleurs, cette vile pratique consistant à faire de la RDC la chasse-gardée d'une certaine aristocratie qui gère le pays à tour

de rôle au mépris du principe d'alternance censé réguler un État démocratique. Jusque-là, fait-il remarquer, le pays est sous la coupe des groupes d'amis qui le gèrent conformément à leurs propres intérêts à l'image de la deuxième République sous le règne du défunt Maréchal Mobutu et de l'époque de Mzee arrivé avec ses lieutenants bombardés à divers postes. Ce cadre du MLC pense que l'histoire se répète lorsqu'il considère l'appropriation de

la RDC par la majorité AMP-PPRD et alliés qui ont tendance à privatiser l'État. D'où, estime Thomas Luhaka, Joseph Kabila devra, au cours de son discours du mercredi, donner des signaux forts pour dire « non » à ces mœurs politiques tout en martelant sur le fait que la gestion du pays n'est pas le seul apanage d'une clique d'individus, mais une affaire de tout le monde. Par ailleurs, la formule « Gestion consensuelle » de l'État brandie ces temps derniers semble ne pas émouvoir Thomas Luhaka qui estime qu'on n'est pas obligé d'être membre du gouvernement pour se sentir concerné par la gestion de la res publica.

Enfin, concernant l'implication du gouvernement dans le processus de libération du sénateur Jean Pierre Bemba tel que recommandé par les concertateurs, Thomas Luhaka précise que l'exécutif national est bien dans son rôle. Les institutions de la République devraient s'engager à faire le suivi du dossier en veillant à ce que les choses se déroulent de manière orthodoxe, sans interférence.

Alain Diasso

ONU

Neuf directeurs des agences en visite en RDC

Les directeurs qui sont arrivés depuis le 20 octobre se rendront, après Kinshasa, à Goma et à Bukavu dans une mission conjointe pour faire le bilan de la crise humanitaire et de la réponse apportée à ce jour.

La délégation des directeurs est composée de Ted Chaiban du Fonds des Nations unies pour l'enfance, de John Ging du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha), d'Emmanuel Moncada de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de David Kaatrud du Programme alimentaire mondial, de Mabinque Ngom du Fonds des Na-

tions unies pour la population, de Liz Ahua du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de Michel Yao de l'Organisation mondiale de la santé, de Chris Skopec d'International Medical Corps et de Scott Charlesworth de Mercy Corps.

À Kinshasa, selon un communiqué d'Ocha, ces neuf directeurs des agences de l'ONU auront de séance de travail avec les partenaires intervenant dans le secteur de l'humanitaire. Ces entretiens porteront notamment sur les perspectives d'apporter des réponses durables aux besoins des personnes affectées

par la crise et sur l'accès humanitaire et la protection des civils.

Notons qu'à cause de différents conflits armés, la RDC compte aujourd'hui, selon les données des organisations humanitaires, plus de deux millions sept cents personnes déplacées internes, dont 58,9% sont dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Depuis mai 2012, près de 700 000 personnes ont fui leurs habitations dans le Nord-Kivu. À ce jour, plus de 550 millions USD ont été alloués à la réponse humanitaire en RDC. La mission de ces directeurs prendra fin le 24 octobre.

Aline Nzuzi

TÉLÉCOMS

Un cabinet d'avocats impliqué dans la mafia des appels internationaux

Les services du ministère des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'Information et de la communication (PT-NTIC) appuyé par la police nationale a mis, le 21 octobre, hors d'état de nuire une troisième plate-forme de fraude des appels internationaux entrants.

La mafia opérait à partir de l'avenue de l'Équateur, à côté de la Poissonnerie de Kinshasa, en plein centre des affaires de la capitale congolaise, sous le couvert d'un cabinet d'avocats appelé «Cabinet Amani», indique un communiqué de presse du ministère. La police a trouvé sur place un matériel très sophistiqué, des racks, des ordinateurs, des antennes de transmission, une connexion à la fibre optique de Standard Telecom ainsi qu'une redondance Microcom. Des

cartes SIM et des cartes de recharge de tous les réseaux opérant à Kinshasa ont également été découverts.

C'est la troisième plate-forme de fraude des appels internationaux entrants démantelée par le ministère des PT-NTIC. La première plate-forme avait été démantelée le 4 octobre dans le quartier Ma campagne dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, et la deuxième le 10 octobre au quartier Basoko, près du supermarché GB dans la même commune de la capitale. Deux sujets français, clairement identifiés par la police, indique-t-on, sont au centre de cette fraude.

Pour le ministre des PT-NTIC Tryphon Kin-Kiey Mulumba, la traque va se poursuivre, en plus de Kinshasa, sur l'ensemble du territoire national. Ce crime organisé est opérationnelle depuis plusieurs années en RDC, détournant l'argent qui devrait être versé au Trésor public. Envi-

rons 12 millions USD constituent le manque à gagner par mois, soit 144 millions USD par an, et un milliard et demi USD sur une décennie de fraude. Cette perte représente près de 120 millions de minutes par mois d'appels internationaux entrants renseignés par des cabinets internationaux indépendants contre 20 millions seulement déclarées par les opérateurs.

Kin-Kiey Mulumba a exprimé son profond regret à cause de ces crimes, soulignant que les « criminels importent du matériel sophistiqué dont les plates-formes de fraude sont la destination, sans que les services concernés ne les dénoncent. Ce qui occasionne des pertes énormes pour les finances publiques, quand le gouvernement peine à présenter un budget qui reflète réellement son ambition pour l'émergence de la RD Congo ».

Martin Enyimo

NOËL

L'Académie africaine de musique chorale prépare une grande célébration

Dix mille choristes de Kinshasa devraient participer à l'évènement à venir, initiative d'Ambroise Kua-Nzambi Toko, baptisé « Soirée Fireworks », prévu pour le 22 décembre à la cathédrale du Centenaire protestant.

« Les Anges ont chanté à la naissance du Christ, à notre tour de le faire avec éclat », a estimé Ambroise Kua-Nzambi qui tient la prochaine célébration pour un moment bien solennel. C'est ici que « Gloire à Dieu dans les lieux très-haut et paix sur la terre parmi ceux qu'il agrée », cette phrase traduite dans plusieurs langues, qui a sa place dans plusieurs cantiques, et bien connue des chrétiens du monde entier passant ainsi pour un hymne universel trouve son plein sens, croit-il. Ainsi, l'on comprend mieux l'invitation du directeur de l'Académie africaine de musique chorale (AAMC) à l'adresse de tous les chrétiens pour la grande célébration de la cathédrale du Centenaire.

Un répertoire spécial meublera les cinq heures, la « Soirée Fireworks » durera de 15 heures à 20 heures, auxquelles sont conviées les communautés chrétiennes de Kinshasa et de Brazzaville. En effet, a pris soin de signaler Ambroise Kua-Nzambi, au programme du 22 décembre, il n'est prévu « que des chansons inédites réalisées pendant la résidence des compositeurs organisée du 29 septembre au 4 octobre dernier ». Il convient de rappeler que ladite résidence, une première du genre, avait réuni dix compositeurs au monastère de Kinshasa.

Chacun d'eux avait pour tâche la composition d'au moins cinq pièces inédites sur la nativité, la louange et l'adoration pour tout type de chœur (SATB, TTBB, SSAA). Outre le français, ils avaient la latitude de le faire dans les quatre autres langues nationales officielles de la RDC, à savoir kikongo, lingala, swahili et tshiluba.

Pour sa part, l'AAMC a promis de donner suite à cette résidence avec la publication prochaine des recueils de chants inédits sur les thèmes proposés. « Ces œuvres seront diffusées dans tous les circuits internationaux de musique chorale principalement en Afrique », a affirmé Ambroise Kua-Nzambi. Et de dire un mot sur la suite de l'agenda de l'AMCC : « Des ateliers de découverte de ces chants seront organisés pendant deux week-ends, soit les 19 et 20 novembre ainsi que les 26 et 27 novembre prochains ».

La célébration de la fête de la nativité reste un moment très attendu par les acteurs du chant choral kinois. Il y a fort à parier que le souvenir agréable de la première célébration du « Gospel day » en RDC y est pour quelque chose. Organisée conjointement par le Chœur la Grâce et l'AAMC à l'Espace Akto le 21 septembre dernier, elle avait ravi plus d'un. C'est dire que calquée sur la belle initiative des chœurs allemands de gospel lancée depuis 2011, la célébration initiale locale de 2013 avait de quoi inspirer une nouvelle aventure musicale. En effet, il faut noter qu'au total soixante-huit délégués et soixante élèves du groupe Akto children Choir nés à cette date avaient pris part à cette célébration. Elle s'était du reste tenue en présence de quelques compositeurs célèbres, notamment Dolumingu Lutunu, Justin Ntumba, Ignace Mayemba, Makola ma Moyo et Nzeyi Van Mubuma.

Nioni Masela

POLICE NATIONALE

Démarrage de la cinquième phase du projet de renforcement des capacités.

Selon un communiqué du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le lancement de ce projet qui a coïncidé avec l'inauguration de l'école de formation vient d'avoir lieu à Kasapa dans la province du Katanga.

Selon le directeur pays du Pnud, «en choisissant la province du Katanga pour ouvrir cette nouvelle école anciennement connue sous l'appellation de « Centre de formation de la Police de Kasapa », on entame une nouvelle page histo-

rique de ce partenariat et de cette volonté de la communauté internationale de respecter ses engagements portant sur les réformes politiques et de répondre aux priorités du gouvernement qui encouragent une couverture nationale des interventions des partenaires ».

D'une durée de six mois, le coût total d'exécution de cette cinquième phase s'évalue à deux millions de dollars américains. Elle devra assurer la formation de cinq cents policiers dont trente femmes dans la province du Katanga.

Au cours de cette formation, un accent particulier sera mis sur la lutte contre l'impunité et l'interaction avec la communauté; le renforcement des capacités des cadres dans la gestion transparente, efficace et efficiente de leur service ainsi que sur les ressources humaines et matérielles mises à leurs dispositions.

Le projet devrait également améliorer la situation sécuritaire dans l'ensemble du pays.

Démarré depuis 2009 grâce au financement de l'Agence japonaise de coopération internationale, ce projet vise à renforcer les capacités des policiers pour les rendre plus aptes à remplir efficacement leurs missions suivant les normes internationales dans le respect des droits et libertés dans un État démocratique. À ce jour près de quatre mille quatre centS policiers ont été formés sur toute l'étendue de la RDC et spécialement à Kapalata dans la province orientale, à Kasangulu dans la province du Bas-Congo, à Goma pour les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Aline Nzuzi



Des policiers en formation

MUSIQUE

Athom's et Nadège en tournée euro-asiatique

Le couple le plus célèbre de l'espace musical chrétien de la RDC va se produire en France, en Belgique et en Chine.



Une affiche du concert prévu en Chine

Athom's et Nadège seront en France et en Belgique du 25 octobre au 13 novembre. Le couple se produira à Paris le 30 et le 31 octobre. Du 25 novembre au 8 décembre, les concepteurs du titre « Soki yo te » séjourneront en Chine principalement à Beijing, Wuhan et Guangzhou. « Une célébration pour finir l'année en lui disant merci tout simplement », indiquent Athom's et Nadège sur leur site Internet. Du 13 au 23 décembre, ils seront en pèlerinage en Israël.

Durant leurs différentes tournées, le couple donne des conférences bibliques sur la louange et l'adoration et livre des concerts. « Cette itinérance est pour nous un appel à servir au-delà de nos limites territoriales et pour le corps du christ », renseignent-ils. En attendant leur album, « Le Culte » continue de faire le bonheur du public qui a adopté la quasi-totalité des chansons. À Kinshasa Nadège et Athom's ont mis en place « Rhema Worship » un centre de renforcement des capacités pour conducteurs de louange, musiciens et pasteurs en charge de la louange. Une formation de trois mois y est organisée avec un mois de stage. Elle est axée sur la louange et l'adoration ainsi que sur le leadership et la musique.

Patrick Kianimi

DÉFECTIONS AUX JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Matata Ponyo attend des mesures concrètes et impartiales

Le Premier ministre Matata Ponyo a, dans une correspondance datée du 16 octobre, demandé au ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi, de proposer des mesures concrètes pour prévenir des défections d'athlètes en compétitions internationales.

La recommandation du Premier ministre intervient dans la suite des sanctions prises par l'autorité sportive nationale contre certaines fédérations sportives dont les athlètes se sont évaporés aux Jeux de la Francophonie à Nice en France. Matata Ponyo a fait remarquer que les décisions du ministre étaient partiales.

« ... Il se dégage de cette sanction collective et uniforme, les observations suivantes : toutes les autres fédérations ont été sanctionnées de la même manière sauf la Fécofa, ce qui sous-entend la même faute commise au même degré ; les fédérations dont les responsables ont dénoncé la non-prise en compte de leur présence dans la délégation officielle conduite par le secrétaire général aux Sports et Loisirs ont été indistinctement sanctionnées. Par contre, aucune sanction n'a été prise à l'endroit du chef de la délégation, responsable numéro un de l'encadrement de tous les athlètes. Devant les défections quasi permanentes des athlètes congolais en compétitions internationales, les mesures concrètes doivent être envisagées, au niveau de votre ministère pour endiguer ce fléau qui ne fait que ternir l'image de notre pays. Les propositions y relatives devront m'être soumises dans le meilleur délai », fait remarquer le chef de l'exécutif national dans sa note adressée au ministre des Sports.

Le secrétaire général Barthélemy Okito a été le chef de la délégation. Il a indiqué pour sa part sur les antennes de Radio Top-Congo avoir cor-



Le Premier ministre Matata Ponyo

rectement assumé son rôle. Et qu'il ne devrait pas jouer le rôle des fédérations nationales sportives chargées de l'encadrement des athlètes. Selon Barthélemy Okito intervenant dans le quotidien L'Avenir paraissant à Kinshasa, « La coordination du volet sport, c'était le Comité olympique congolais (COC) qui en assumait. La logistique et les achats des équipements, c'est également le COC qui s'en occupait. Tout ce qui a trait à l'achat billets aller-retour, on a la responsabilisé le COC. L'argent est entré aux comptes du COC ».

Alors que le COC semble très impliqué dans la gestion financière et sportive de la délégation congolaise à Nice (en fait, le gouvernement aurait mobilisé un million d'euros pour la participation congolaise à ces Jeux de la Francophonie), le secrétaire général du COC, Alain Badiashile Kayatshi, a annoncé, la mise en place d'une commission tripartite afin de résoudre la crise entre le ministère des Sports et les fédérations sportives de la RDC.

Martin Enyimo

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Chances égales pour Mazembe et CS Sfaxien en finale

L'affiche de la finale de la 10e édition de la Coupe de la Confédération (C2 africaine) est alléchante, TP Mazembe de Lubumbashi affrontera, le week-end du 22, 23 et 24 novembre à Tunis, le CS Sfaxien avant la deuxième confrontation entre les deux formations au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi une semaine plus tard.

Les Corbeaux du Katanga ont écarté de leur chemin en demi-finale, le 19 octobre, à Lubumbashi les Bamakois du Stade Malien par un but à zéro, grâce à un penalty converti dès la 7e minute par le capitaine Trésor Mputu, sanction consécutive à une faute d'un défenseur malien sur le virevoltant ghanéen Salomon Asante. Au match aller déjà à Bamako, Mazembe s'était imposé sur le terrain de l'adversaire par deux buts à un.

Notons que Mazembe a été privé de trois titulaires, les internationaux zambiens Rainford Kalaba, Sunzu Stopila et Nathan Sinkala bloqués en Zambie du fait que leurs passeports ont été confisqués par la Fédération zambienne de football pour n'avoir pas joué le match contre le Brésil en Chine. Le président

de Mazembe, le gouverneur du Katanga Moïse Katumbi Chapwe a appelé les autorités zambiennes à libérer ces joueurs qui ne sont pas des soldats, mais des footballeurs, soulignant que c'est une première que les autorités d'un pays retiennent des joueurs contre leur gré dans leur pays, les empêchant de revenir dans leur club.

Pour accéder en finale de cette 10e édition de la Coupe de la Confédération, CS Sfaxien a ôté de son parcours un autre club tunisien, le Club Athlétique Bizertin. Après zéro but partout au match aller, CS Sfaxien a battu son adversaire au match retour le 20 octobre au stade El Menzah de Tunis par un but à zéro, avec l'unique but du Malien Idrissa Kouyaté à la 43e minute de jeu. L'adversaire de Mazembe en finale est un habitué des compétitions africaines interclubs et qui a déjà glané de trophées continentaux, vainqueur de la C2 en 2007 et 2008, et aussi de la Coupe de la CAF en 1998. CS Sfaxien a déjà disputé la finale de la Ligue des champions en 2006. Et les deux clubs se sont affrontés en 2007, logés dans le groupe A des quarts de finale de la Coupe de la Confédération. Mazembe battait le club tunisien

à Lubumbashi par deux buts à un, avant que CS Sfaxien ne prenne sa revanche at home par deux buts à zéro. Aussi les chances sont-elles égales aussi bien pour les joueurs du technicien hollandais Ruud Krol que pour ceux de l'entraîneur français Patrice Carteron.

M.E.



Trésor Mputu transforme le penalty contre Stade Malien à Lubumbashi

LIBRAIRIE- GALERIE CONGO

« Palabres autour des arts » ce 22 octobre à Paris

Au programme de cette rencontre : la loi du genre. Les chroniqueurs présenteront les livres : Photo de groupe au bord du fleuve (Emmanuel Dongala), Thérèse en mille morceaux (Lyonel Trouillot), Patera (Aissatou Diamanka-Besland) et American Darling (Russell Banks). L'invitée de cette édition n'est autre que Léonora Miano, l'écrivaine franco-camerounaise qui vient de publier La Saison de l'ombre chez Grasset. Prix Goncourt des lycéens 2006 pour Contours du jour qui vient, Léonora Miano a une œuvre diversifiée, constituée à ce jour de six romans, deux recueils de textes courts, un texte théâtral et un recueil de conférences qui visent à resituer les peuples subsahariens et afrodescendants dans la globalité de l'expérience humaine. Chacun peut s'identifier aux tribulations intimes de ses personnages et s'approprier leurs voix. La troisième partie de la soirée laissera place à un échange avec le public sur le thème : « Les livres sont-ils sexués ? ».

Pauline Pétesch

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les leaders se surveillent de près

Diablos noirs accélère la pression sur l'AC Léopards de Dolisie qui ne baisse plus la garde depuis son faux pas contre Patronage Sainte-Anne.

Les Diablotins, vainqueurs 4-1 devant Nico-Nicoyé, le 20 octobre au stade Alphonse-Mas-samba-Débat, comptaient sur une autre contre-performance de l'AC Léopards mais à domicile, face à l'AS Cheminots pour se reloger à la place qui attise la convoitise.

Souvent remplaçant, Khader Bidimbou a eu des arguments pour marquer le but de la victoire des Fauves du Niari, 1-0, face aux Cheminots, comptant pour le match remis de la 20e journée. Il soulage ainsi son équipe, obligée de maintenir le rythme jusqu'au bout pour conserver son titre. L'AC Léopards de Dolisie (66 points) garde la main à une longueur de son poursuivant. Les Dolisiens ont un autre avantage : leur match en retard de la 21e journée à Dolisie contre Cuvette FC qui ne tarderait plus à être re-programmé.

L'équipe Diablos noirs, elle aussi, ne baisse pas les bras. Ses attaquants ont fait preuve d'une véritable efficacité devant les buts de Nico-Nicoyé. Hardy Binguila se montrait à son avantage dès la 16e minute. Sa frappe dans l'axe



Bercyl Obassi, le numero 17 (en blanc), a marqué le 3^e but de Diablos noirs. (Crédit Photo DR)

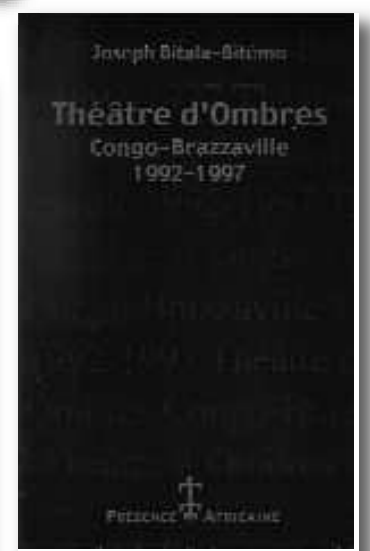
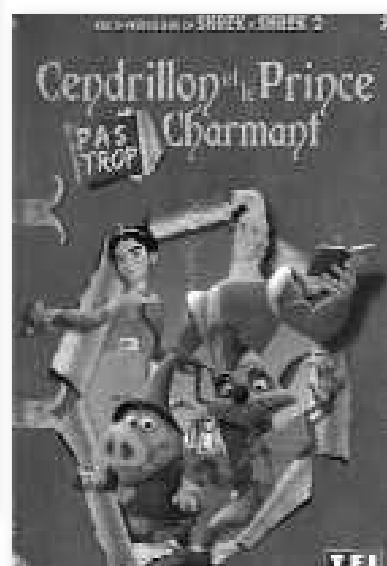
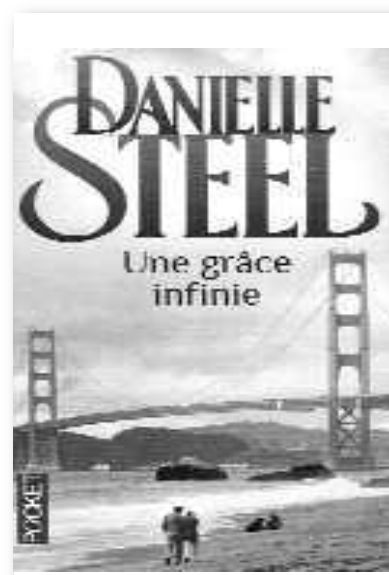
échoue dans les filets. Guelord Diafouka l'a imité à la 27^e en gagnant son duel face au gardien, avant que Bercyl Obassi ne triple le score à la 40e. La deuxième mi-temps semblait bien commencer pour l'équipe ponténégrine. Niambi surprend James Ekoko lé-

gèrement avancé et réduit le score à la 53e. Kangou a marqué le 4e but diablotin. Peu avant cette victoire, l'Étoile du Congo s'est inclinée 0-1 devant Saint-Michel de Ouenzé. L'unique but du match a été inscrit dans les ultimes minutes du temps réglementaire par

Mabiala Mayindou. Au stade Municipal de Pointe-Noire, l'Interclub a confirmé sa mauvaise prestation face à Munisport. Les Brazzavillois s'inclinent 0-3. US Saint-Pierre a connu la même peine face à La Mancha.

James Golden Eloué

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



POINTE-NOIRE

Une altercation entre deux groupes de bandits fait un mort

Paulin Mamba de nationalité congolaise, un des membres des deux bandes organisées « 666 » et « Câble rouge », bien connues des services de police, a été tué ce 21 octobre au marché de liberté, à Pointe-Noire.

Le décès du jeune homme de 30 ans, vendeur de grillades, domicilié au quartier Mouyondzi, a été annoncé par le directeur de la sécurité publique, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, au cours d'un point de presse qu'il a animé le même jour à Brazzaville. « Très tôt ce matin, vers six heures, alors que les activités du marché commençaient à peine, quelques amis du défunt se sont organisés pour venger sa mort, en commettant des exactions sur les paisibles citoyens congolais et des étrangers », a expliqué l'orateur.

Selon le directeur de la sécurité publique au ministère de l'Inté-

rieur et de la décentralisation, l'ordre a été immédiatement rétabli. Six des auteurs des violences, composés aussi bien des Congolais que des sujets étrangers, ont été interpellés par la police et conduits au commissariat de police où une procédure est en cours. Ces personnes seront déférées devant les tribunaux. « La police rassure les populations de Pointe-Noire que la situation est sous contrôle. Elle veillera à la protection des personnes et de leurs biens comme elle sait le faire », a rassuré le colonel Jules Monkala-Tchoumou. Il a enfin que rappelé que le Congo qui est un État de droit ne pouvait pas autoriser aux citoyens de se faire justice eux-mêmes. « Ce qui s'est passé ce matin, n'est qu'un règlement de compte entre groupes rivaux de bandits. Il ne s'agit donc nullement d'une chasse à qui que ce soit. »

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

70% des enfants ne sont toujours pas retournés à l'école, selon l'Unicef

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a indiqué que selon une nouvelle enquête sur l'enseignement en République centrafricaine (RCA), sept sur dix élèves de l'école primaire ne sont toujours pas retournés à l'école depuis le début du conflit en décembre 2012.

Environ 65% des écoles ont été pillées, occupées ou endommagées par des balles ou des obus. Près de la moitié des écoles sont toujours fermées et les étudiants ont perdu au moins six mois de scolarité en moyenne. Quatre personnes sur cinq ont affirmé que la peur de la violence est la principale raison qui contraints les étudiants à la réticence. Les enseignants absents et le manque de fournitures étaient les deux autres raisons principales. « Ces chiffres montrent bien les défis considérables. L'insécurité généralisée et la crainte, empêchent les enseignants et les élèves de retourner à l'école et les parents ne veulent pas laisser sortir leurs enfants », a expliqué la porte-parole de l'Unicef, Marixie Mercado, lors d'une conférence de presse à Genève.

Et d'ajouter : « dans un pays où la scolarisation était déjà faible, ces chiffres reflètent le tort causé aux enfants scolarisés qui représentent l'avenir du pays », a-t-elle ajouté.

Xinhua

FOOT BALL/LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Al Ahly et Orlando Pirates : à qui reviendra le titre ?

La finale, qui se disputera le 2 ou le 3 novembre pour la manche aller et le 10 pour le retour permettra soit à Al Ahly de remporter son 8^e titre ou à Orlando Pirates d'ajouter un deuxième titre à son palmarès.

Les deux équipes vont s'affronter pour la troisième fois dans cette édition. Elles étaient logées dans le groupe A, dit de la mort, avec AC Léopards de Dolisie et le Zamalek. Les Sud-Africains avaient corrigé les Égyptiens à El-Gouna 3-0 avant de concéder le match de zéro but partout à domicile. Ce score avait éliminé le représentant congolais dans cette compétition. Al Ahly s'est qualifié en l'emportant aux tirs au but (7-6) devant Coton sport Garoua après avoir fait des matchs nuls d'un but partout à l'aller comme au retour. Alors qu'Orlando Pirates s'est qualifié en finale en faveur du but marqué à l'extérieur face à Es-

pérance de Tunis 1-1 à l'aller et 0-0 au match retour.

Al Ahly : sept titres déjà contre un pour Orlando Pirates

Le club égyptien d'Al Ahly a remporté ce trophée en 1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008 et 2012. Alors qu'Orlando Pirates l'a remporté une seule fois en 1995. Pour cette édition 2013, Orlando Pirates de l'Afrique du Sud recevra les Égyptiens d'Al Ahly avant d'effectuer le déplacement de l'Égypte une semaine plus tard pour la finale retour. Cette finale sera donc une occasion pour les Sud-Africains de rééditer l'exploit afin de remporter son deuxième titre après celui de 1995. Alors que les Égyptiens d'Al Ahly défendront la couronne dont ils sont détenteurs.

Rominique Nerplat Makaya

SOMMET DE N'DJAMENA

La CÉÉAC décide de renforcer sa présence en Centrafrique

Pour leur cinquième sommet consacré à la situation en Centrafrique, les dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cééac), ont décidé du renforcement des effectifs des soldats de la sous-région présents dans le pays qui composent la Mission de soutien internationale à la République Centrafricaine (MISCA).

En plus des hommes et des moyens financiers, la Cééac fournira des moyens aériens à cette mission, dans l'objectif de « neutraliser, désarmer et éloigner » de

la Centrafrique des forces négatives étrangères qui y sèment le chaos depuis la prise du pouvoir par la Séléka au mois de mars dernier. Il est aussi question de faire en sorte que le contingent burundais, prêt à rejoindre Bangui depuis plusieurs mois, dispose de moyens logistiques nécessaires pour ce faire.

La Cééac sollicite également un soutien de l'ONU afin d'agir en conformité avec le chapitre 7 de l'organisation qui autorise l'usage de la force en cas de besoin. Les forces seront commandées par un général camerounais.

À terme, les autorités de transition devront convoquer une conférence nationale inclusive réunissant toutes les parties centrafricaines pour débattre de l'avenir de leur pays.

Le sommet de N'Djamena sur la Centrafrique a réuni les présidents Idriss Déby Itno du Tchad, Denis Sassou N'Guesso du Congo, Obiang Nguema de la Guinée Équatoriale, Ali Bongo du Gabon ainsi que plusieurs représentants des autres pays membres de la Cééac qui en compte dix.

Les Dépêches de Brazzaville.

ROTARY CLUB INTERNATIONAL

Le gouverneur du district 9150 passe en revue les actions entreprises



Le gouverneur du district 9150 reçu au collège d'enseignement général Trois glorieuses à Bacongo

Venant de Yaoundé au Cameroun où il réside, via Kinshasa, Antoine Nkodia est en mission de travail à Brazzaville depuis ce lundi 21 octobre pour s'assurer que les clubs y mènent des actions humanitaires.

Reçu à son arrivée au Beach de Brazzaville par les membres des clubs de Brazzaville, le gouverneur du district 9150 du Rotary club international s'est rendu au collège Trois glorieuses de Bacongo, où les clubs de la ville capitale ont fait un don de tables-bancs. Cette opération consistait en effet à remettre 1.000 tables-bancs aux établissements dont les besoins sont pressants. C'est là un geste très important pour les enfants scolarisés, pour leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions. Devant la directrice du collège Trois glorieuses, Adèle Fabienne Ségolo, le gouverneur s'est adressé aux enfants pour les encourager. « Vous avez dorénavant des tables-bancs pour vous aider à bien travailler et arracher votre examen d'État », a dé-

claré Antoine Nkodia. La délégation a ensuite visité le forage que construisent les clubs de Brazzaville à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, afin de permettre à cette communauté de bénéficier de l'eau potable. Ce forage, de 32 mètres de profondeur, est construit par le groupe Esco Sarl construction forage et bâtiment.

« Le devoir des clubs de Brazzaville est d'identifier les besoins des populations. Pour ce faire, ils doivent se rapprocher des administrations et des ministères, pour avoir une cartographie des besoins dans chaque ville », a poursuivi Antoine Nkodia. Les clubs agissent en effet en partenariat avec l'État, l'administration, étant entendu qu'ils le font en complément de ce que fait l'État. Quant au financement, le Rotary club international l'obtient en organisant des soirées de gala dans la ville, pour mobiliser les fonds. Les Rotariens font également appel à des Rotary clubs à l'étranger et à la fondation Rotary qui appartient à tous les Rotariens. « Nous

sommes dans beaucoup de pays où l'État ne peut pas tout faire. Voilà pourquoi nous lui venons souvent en appoint par le biais des ministères des Affaires sociales, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ; de la Santé dans le cadre de la lutte contre la poliomyélite ; et de l'Éducation dans le cadre de l'alphabétisation et de l'éducation de base, notamment par la remise de tables-bancs », a déclaré le gouverneur du district 9150. Au cours de sa visite, Antoine Nkodia mènera d'autres actions, ces mardi et mercredi. Il réunira les membres du Rotary club de Brazzaville-centre jeudi 24 octobre, puis ceux du Rotary club Brazzaville-Libota vendredi 25 octobre. Samedi prochain, aura lieu la soirée du gouverneur, avant son départ pour Pointe-Noire où il ira visiter le Rotary club de la ville océane. D'ici la fin de sa tournée et avant son retour au Cameroun, Antoine Nkodia dressera le bilan des clubs du Congo, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Bruno Okokana